

## VI. Annexes

### Annexe A - Section financière

#### Table des matières

#### Page

Sommaire financier (selon les PCGR des États-Unis).....	A2
Termes d'usage courant .....	A3
Rapport de gestion .....	A5
Aperçu général.....	A5
Contexte commercial et évaluation des risques .....	A5
Résultats d'exploitation .....	A9
Situation de trésorerie et sources de financement .....	A14
Dépenses en immobilisations et frais d'exploration.....	A17
Risques de marché et autres incertitudes .....	A18
Estimations comptables cruciales.....	A20
Publication récente de normes comptables.....	A23
Rapport de la direction sur le contrôle interne de l'information financière .....	A24
Rapport de l'auditeur indépendant .....	A25
État consolidé des résultats (selon le PCGR des États-Unis) .....	A26
État consolidé du résultat étendu (selon les PCGR des États-Unis) .....	A27
Bilan consolidé (selon les PCGR des États-Unis) .....	A28
État consolidé des capitaux propres (selon les PCGR des États-Unis) .....	A29
État consolidé des flux de trésorerie (selon les PCGR des États-Unis) .....	A30
Notes afférentes aux états financiers consolidés.....	A31
1. Principales méthodes comptables .....	A31
2. Secteurs d'activités .....	A35
3. Impôts sur le bénéfice.....	A37
4. Avantages de retraite.....	A38
5. Autres obligations à long terme .....	A44
6. Dérivés et instruments financiers.....	A45
7. Régimes d'intéressement à base d'actions .....	A45
8. Revenus de placement et d'autres sources.....	A46
9. Litiges et autres éventualités .....	A46
10. Actions ordinaires .....	A47
11. Informations financières diverses .....	A48
12. Coûts de financement et renseignements supplémentaires sur les billets et emprunts .....	A48
13. Immobilisations louées .....	A49
14. Dette à long terme .....	A49
15. Comptabilisation des coûts des puits d'exploration suspendus .....	A50
16. Opérations avec les apparentés .....	A51
17. Autres éléments du résultat étendu.....	A52
18. Acquisition.....	A53
Renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz (non audité) ....	A54
Données financières et sur la négociation d'actions par trimestre .....	A59

## Sommaire financier (selon les PCGR des États-Unis)

en millions de dollars	2014	2013	2012	2011	2010
Produits d'exploitation	<b>36 231</b>	32 722	31 053	30 474	24 946
Bénéfice net par secteur :					
Secteur Amont	<b>2 059</b>	1 712	1 888	2 457	1 764
Secteur Aval	<b>1 594</b>	1 052	1 772	884	442
Produits chimiques	<b>229</b>	162	165	122	69
Comptes non sectoriels et autres	<b>(97)</b>	(98)	(59)	(92)	(65)
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 785</b>	2 828	3 766	3 371	2 210
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<b>215</b>	272	482	1 202	267
Total de l'actif à la fin de l'exercice	<b>40 830</b>	37 218	29 364	25 429	20 580
Dette à long terme à la fin de l'exercice	<b>4 913</b>	4 444	1 175	843	527
Total de la dette à la fin de l'exercice	<b>6 891</b>	6 287	1 647	1 207	756
Autres obligations à long terme à la fin de l'exercice	<b>3 565</b>	3 091	3 983	3 876	2 753
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<b>22 530</b>	19 524	16 377	13 321	11 177
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>4 405</b>	3 292	4 680	4 489	3,207
Données par action (en dollars)					
Bénéfice net par action – résultat de base	<b>4,47</b>	3,34	4,44	3,98	2,61
Bénéfice net par action – résultat dilué	<b>4,45</b>	3,32	4,42	3,95	2,59
Dividendes déclarés	<b>0,52</b>	0,49	0,48	0,44	0,43

## Termes d'usage courant

Les définitions de plusieurs mesures clés du rendement commercial et financier de l'Impériale figurent ci-après. Ces définitions sont fournies pour faciliter la compréhension des termes et la façon de calculer ces mesures.

### Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure de l'investissement net. Quand on examine la façon dont il est utilisé par l'entreprise, le capital comprend les immobilisations corporelles et les autres actifs de la compagnie, déduction faite du passif, excluant la dette à court terme et à long terme. Quand on examine les sources du capital utilisé dans son ensemble par la compagnie, il comprend le total de la dette et des capitaux propres. Dans les deux cas, il comprend la quote-part de la compagnie des montants visant des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions, ce qui, selon la compagnie, devrait être inclus pour fournir une mesure plus exhaustive du capital utilisé.

en millions de dollars	2014	2013	2012
Utilisation par l'entreprise : du point de vue de l'actif et du passif			
Total de l'actif	<b>40 830</b>	37 218	29 364
Déduire : passif à court terme, excluant les billets et emprunts	<b>(4 003)</b>	(5 245)	(5 433)
total du passif à long terme, excluant la dette à long terme	<b>(7 406)</b>	(6 162)	(5 907)
Ajouter : quote-part de l'Impériale dans la dette des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions	<b>19</b>	23	24
<b>Total du capital utilisé</b>	<b>29 440</b>	25 834	18 048
Sources du capital utilisé par la compagnie : du point de vue de la dette et des capitaux propres			
Billets et emprunts	<b>1 978</b>	1 843	472
Dette à long terme	<b>4 913</b>	4 444	1 175
Capitaux propres	<b>22 530</b>	19 524	16 377
Ajouter : quote-part de l'Impériale dans la dette des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions	<b>19</b>	23	24
<b>Total du capital utilisé</b>	<b>29 440</b>	25 834	18 048

### Rendement du capital moyen utilisé (RCMU)

Le RCMU est un coefficient de rendement financier. Pour chaque secteur, le RCMU correspond au bénéfice net annuel du secteur divisé par le capital moyen utilisé par celui-ci (une moyenne des montants du début et de la fin de l'exercice). Les bénéfices nets sectoriels comprennent la part revenant à l'Impériale du bénéfice net sectoriel des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions, suivant la définition du capital utilisé, et excluent le coût du financement. Le RCMU de la compagnie correspond au bénéfice net, exclusion faite des coûts de financement après impôts, divisé par le total du capital moyen utilisé. La compagnie emploie cette définition du RCMU depuis des années et considère que c'est la meilleure mesure de la productivité passée dans un secteur d'activité à haute intensité de capital à long terme pour évaluer à la fois la performance de la direction et montrer aux actionnaires que les capitaux ont été utilisés de façon judicieuse à long terme. Des mesures supplémentaires, qui ont tendance à se fonder davantage sur les flux de trésorerie, servent à prendre des décisions pour faire des investissements.

en millions de dollars	2014	2013	2012
Bénéfice net	<b>3 785</b>	2 828	3 766
Coûts de financement (après impôts), incluant la quote-part de l'Impériale dans les comptes des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions	<b>1</b>	1	1
<b>Bénéfice net, excluant les coûts de financement</b>	<b>3 786</b>	2 829	3 767
<b>Capital moyen utilisé</b>	<b>27 637</b>	21 941	16 302
<b>Rendement du capital moyen utilisé (en pourcentage) – total de la compagnie</b>	<b>13,7</b>	12,9	23,1

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et à la vente d'actifs

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et à la vente d'actifs correspondent à la somme de la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation et du produit de la vente d'actifs, présentée dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie reflètent le total des sources de fonds provenant à la fois de l'exploitation de l'actif de la compagnie et du dessaisissement d'actifs. La compagnie a recours depuis longtemps à un rigoureux processus d'examen régulier pour s'assurer que tous les actifs contribuent à ses objectifs stratégiques. La compagnie se dessaisit d'un bien quand il ne répond plus à ces objectifs ou que sa valeur est nettement supérieure pour un tiers. Comme elle procède régulièrement à cet exercice, la compagnie estime qu'il est utile aux investisseurs d'examiner le produit tiré des ventes en parallèle avec les flux provenant des activités d'exploitation lorsqu'ils évaluent les fonds dont elle dispose pour investir dans l'entreprise et pour financer les activités, y compris les distributions aux actionnaires.

en millions de dollars	2014	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 405	3 292	4 680
Produits de la vente d'actifs	851	160	226
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et à la vente d'actifs	5 256	3 452	4 906

### Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation sont les coûts engagés pendant la période pour produire, fabriquer et préparer les produits de la compagnie pour la vente, y compris les coûts de consommation d'énergie, de personnel et d'entretien. Ces coûts excluent les coûts des matériaux bruts, les taxes et les coûts de financement, et correspondent aux dépenses avant impôts. Bien que la compagnie soit responsable de tous les éléments de revenus et de dépenses du bénéfice net, les coûts d'exploitation, tels que définis ci-dessous, représentent les dépenses qui tombent le plus directement sous le contrôle de la compagnie. Par conséquent, l'information relative à ces coûts est utile dans l'évaluation du rendement de la compagnie.

### Rapprochement des coûts d'exploitation

en millions de dollars	2014	2013	2012
<b>À partir de l'état consolidé des résultats de l'Impériale</b>			
Total des dépenses	31 945	29 192	26 195
Moins :			
Achats de pétrole brut et de produits	22 479	20 155	18 476
Taxe d'accise fédérale	1 562	1 423	1 338
Coûts de financement	4	11	(1)
Sous-total	24 045	21 589	19 813
Quote-part de l'Impériale dans les charges des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions	39	37	34
Total des coûts d'exploitation	7 939	7 640	6 416

### Éléments des coûts d'exploitation

en millions de dollars	2014	2013	2012
<b>À partir de l'état consolidé des résultats de l'Impériale</b>			
Production et fabrication	5 662	5 288	4 457
Frais de vente et frais généraux	1 075	1 082	1 081
Amortissement et épuisement	1 096	1 110	761
Exploration	67	123	83
Sous-total	7 900	7 603	6 382
Quote-part de l'Impériale dans les charges des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions	39	37	34
Total des coûts d'exploitation	7 939	7 640	6 416

# Rapport de gestion

## Aperçu général

Le présent rapport de gestion, ainsi que les états financiers consolidés ci-joints et les notes y afférentes, sont la responsabilité de la direction de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

L'information comptable et financière de la compagnie reflète fidèlement son modèle d'entreprise simple, qui repose sur l'extraction, le raffinage et la commercialisation d'hydrocarbures et de produits à base d'hydrocarbures. Les activités de la compagnie comprennent la production (ou l'achat), la fabrication et la vente de produits, et toutes les activités commerciales visent directement à faciliter le transport sous-jacent de marchandises.

Grâce aux ressources naturelles dont elle dispose, à sa santé financière, à la rigueur de sa politique d'investissement et à l'éventail de ses technologies, l'Impériale est bien placée pour participer à des investissements d'envergure visant à mettre en valeur de nouvelles réserves énergétiques au Canada. Bien que le prix des marchandises soit instable à court terme du fait du jeu de l'offre et de la demande, les décisions de l'Impériale en matière d'investissement sont fondées sur des perspectives commerciales à long terme, et reposent sur une méthode rigoureuse de sélection et d'exploitation des possibilités d'investissement les plus intéressantes. Le plan d'entreprise est un processus de gestion annuel fondamental qui sert à l'établissement des objectifs d'exploitation et d'investissement à court terme, et à l'élaboration des hypothèses économiques à long terme servant à évaluer les investissements. Les possibilités d'investissement sont testées au moyen d'un large éventail de scénarios économiques en vue d'évaluer la viabilité de chaque possibilité. Une fois les investissements réalisés, un processus de réévaluation est lancé pour garantir que les enseignements pertinents seront retenus et que les améliorations nécessaires seront apportées aux projets futurs.

Le terme « projet » tel qu'il est utilisé dans ce rapport peut renvoyer à toute une gamme d'activités différentes et n'a pas nécessairement le même sens que celui qu'on lui donne dans les rapports sur la transparence des paiements au gouvernement.

## Contexte commercial et évaluation des risques

### Perspectives à long terme

Selon les projections, d'ici à 2040, la population mondiale devrait atteindre à peu près neuf milliards d'habitants, soit environ deux milliards de plus qu'en 2010. Parallèlement à cette augmentation de la population, la compagnie prévoit une croissance de l'économie mondiale de près de 3 % par an en moyenne. Avec la croissance économique et démographique, et l'amélioration du niveau de vie de milliards de personnes, les besoins en énergie vont continuer à croître. Même si on réalisait d'importants gains en efficacité, la demande mondiale d'énergie devrait augmenter d'environ 35 % entre 2010 et 2040. Cette augmentation de la demande viendrait surtout des pays en développement (c'est-à-dire les pays qui ne sont pas membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques).

Pendant que la prospérité grandissante entraînera une hausse de la demande mondiale d'énergie, l'utilisation croissante de carburants, technologies et pratiques à haute efficacité énergétique et à faibles émissions contribuera à la diminution substantielle de la consommation énergétique et des émissions par unité de production économique. Tous les aspects de l'économie mondiale devraient bénéficier de gains en efficacité considérables d'ici à 2040, ce qui aura des répercussions sur les besoins en énergie des transports, de la production d'électricité, des applications industrielles et des secteurs de l'habitation et de l'activité commerciale.

De 2010 à 2040, l'énergie nécessaire au transport – automobiles, camions, navires, trains et avions – devrait augmenter d'environ 40 %. La croissance de la demande dans le domaine du transport représentera probablement environ 60 % de l'augmentation de la demande mondiale de carburants liquides au cours de cette période. Les carburants liquides étant abondants, faciles à transporter, largement disponibles et produisant une grande quantité d'énergie pour un petit volume, la majorité des parcs de transport du monde continueront à en dépendre.

## Rapport de gestion (suite)

D'ici à 2040, on prévoit que la demande mondiale d'électricité, tirée par sa croissance dans les pays en développement, augmentera d'environ 85 %. Cadrant avec cette projection, la production d'électricité, dont la croissance sera la plus forte et la plus rapide, demeurera le principal segment de la demande énergétique mondiale. La satisfaction de la demande croissante d'électricité nécessitera un large éventail de sources d'énergie. La demande de gaz naturel connaîtra sans doute la plus forte croissance et deviendra d'ici à 2040 la principale source d'électricité produite, traduisant l'efficacité des centrales alimentées au gaz. Aujourd'hui, le charbon détient la part la plus importante du secteur de l'énergie, mais cette part sera vraisemblablement beaucoup plus faible en 2040 du fait de l'adoption graduelle de politiques visant à en réduire l'impact environnemental relativement à la qualité de l'air et aux émissions des gaz à effet de serre. L'énergie nucléaire et les énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne et l'hydroélectricité, connaîtront une croissance importante au cours de cette période.

Les carburants liquides étant largement disponibles, abordables et faciles à transporter, à distribuer et à stocker, ils assurent actuellement la plus grande part de l'approvisionnement mondial en énergie pour répondre aux besoins des consommateurs. D'ici à 2040, la demande mondiale de carburants liquides devrait atteindre environ 115 millions de barils d'équivalent pétrole par jour, soit environ 30 % de plus qu'en 2010. À l'échelle mondiale, il est probable que la production de pétrole classique diminue légèrement jusqu'en 2040, la baisse naturelle du rendement de ces gisements étant en bonne partie compensée par une hausse importante des activités de mise en valeur. Cette baisse devrait toutefois être largement compensée par la production croissante de diverses nouvelles sources d'énergie comme le pétrole de réservoirs étanches, les gisements en eaux profondes, les sables pétrolifères, les liquides de gaz naturel et les biocarburants. Grâce aux avancées techniques, qui continuent à élargir l'offre d'options d'approvisionnement économiques, les ressources mondiales seront suffisantes pour combler la demande projetée jusqu'en 2040. Toutefois, il demeure essentiel de pouvoir accéder aux ressources et investir en temps opportun pour répondre aux besoins mondiaux par un approvisionnement fiable et abordable.

Le gaz naturel étant un combustible polyvalent aux applications multiples, il deviendra, parmi les principales formes de combustible, celle qui devrait connaître la plus forte croissance d'ici à 2040. De 2010 à 2040, la demande mondiale de gaz devrait augmenter d'environ 65 %, dont la moitié dans la région Asie-Pacifique. L'augmentation de la demande dans les grandes régions du monde nécessitera de nouvelles sources d'approvisionnement. La croissance importante des sources d'approvisionnement en gaz non classique, c'est-à-dire le gaz naturel présent dans le schiste et dans d'autres formations rocheuses dont l'extraction n'était pas jugée rentable autrefois, contribuera à combler ces besoins. Les deux tiers environ de la croissance des approvisionnements en gaz naturel devraient provenir de sources non classiques, lesquelles représenteront près de 35 % des réserves de gaz mondiales d'ici à 2040. Stimulé par la demande croissante de gaz naturel, le marché mondial du gaz naturel liquéfié devrait dépasser le triple de ce qu'il est d'ici à 2040.

Le bouquet énergétique mondial est très varié et le restera jusqu'en 2040. Le pétrole en constituant près du tiers en 2040, il demeurera la principale forme d'énergie. Actuellement, le charbon est la deuxième forme d'énergie en importance, mais il pourrait bien céder sa place au gaz naturel entre 2025 et 2030. La part du gaz naturel devrait dépasser 25 % d'ici à 2040, tandis que celle du charbon tomberait à moins de 20 %. L'énergie nucléaire devrait connaître une forte croissance. En effet, de nombreux pays ont décidé d'accroître leur capacité nucléaire pour faire face à des besoins croissants en électricité, mais aussi pour répondre aux préoccupations de sécurité énergétique et de protection de l'environnement. Globalement, les énergies renouvelables atteindront probablement près de 15 % du total d'ici à 2040, la part combinée de l'énergie biomassique, hydraulique et géothermique comptant pour plus de 10 %. De 2010 à 2040, l'énergie totale provenant du vent, du soleil et des biocarburants bondira de près de 450 %, approchant une part combinée d'environ 4 % de la production mondiale d'énergie.

La compagnie prévoit que les ressources mondiales en pétrole et en gaz augmenteront non seulement en raison de découvertes, mais aussi de la hausse des réserves des gisements déjà découverts. Cette hausse sera rendue possible grâce aux avancées technologiques. Les coûts de mise en valeur et d'extraction de ces ressources seront élevés. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'investissement requis pour satisfaire la totalité des besoins énergétiques mondiaux en pétrole et en gaz de 2014 à 2040 s'élèvera à près de 28 billions de dollars (en dollars de 2013), soit plus d'un billion de dollars par an en moyenne.

## Rapport de gestion (suite)

Les accords internationaux et les réglementations provinciales et nationales visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre évoluent à un rythme tout aussi incertain que les résultats qui en ressortent, d'où la difficulté de prédire leur impact commercial. Les estimations par l'Impériale des coûts potentiels des éventuelles politiques publiques relativement aux émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie cadrent avec les estimations figurant dans les perspectives énergétiques à long terme d'Exxon Mobil Corporation (ExxonMobil), qui servent de base pour évaluer le contexte commercial et les investissements de l'Impériale.

L'information fournie dans ces perspectives commerciales à long terme comprend des estimations et des prévisions internes qui reposent sur des données et analyses de source interne ainsi que sur des informations publiques provenant de sources externes, y compris l'Agence internationale de l'énergie.

### Secteur Amont

L'Impériale produit du pétrole brut et du gaz naturel destinés principalement au marché nord-américain. Les stratégies commerciales de l'Impériale pour le secteur Amont guident les activités d'exploration, de mise en valeur, de production, de recherche et de commercialisation du gaz. Ces stratégies consistent notamment à saisir des possibilités de croissance pour améliorer constamment le portefeuille de ressources, à adopter une méthode rigoureuse en matière de gestion des coûts et d'investissement, à développer et appliquer des technologies à fortes retombées, à chercher des gains de productivité et d'efficacité, et à optimiser la rentabilité de la production de pétrole et de gaz. Elles reposent sur la quête incessante de l'excellence opérationnelle, l'utilisation de techniques innovatrices, le perfectionnement des employés et l'investissement dans les communautés où la compagnie est implantée.

Les activités menées par la compagnie dans le secteur Amont ont pour but d'accroître considérablement la production au cours de la décennie. Le projet de développement initial de Kearl, le plus important investissement de l'histoire de l'Impériale, a débuté en 2013. Le projet d'expansion de Kearl et le projet d'expansion de Nabiye à Cold Lake ont progressé en 2014 et leur entrée en production est prévue pour 2015. Pour appuyer sa croissance à long terme, la compagnie a acquis divers centres de logistique ou est en voie d'en aménager.

L'Impériale dispose d'un large éventail de ressources de pétrole et de gaz au Canada, mises en valeur ou non. L'exploitation du pétrole classique des régions productrices développées étant presque arrivée à maturité, la production de l'Impériale devra de plus en plus provenir de sources non classiques et des sables pétrolifères.

Les prix de la majeure partie du pétrole brut de la compagnie sont établis en fonction des marchés du West Texas Intermediate (WTI), un brut de référence courant sur les marchés du centre du continent nord-américain. Par rapport à 2013, le prix moyen du pétrole brut WTI en dollars américains était plus bas en 2014. Cette diminution de prix a été largement compensée par la baisse du dollar canadien. Les marchés du pétrole brut et du gaz naturel sont reconnus pour leur grande volatilité. Après quelques années de stabilité relative des prix, la fin de l'année 2014 a été marquée par une baisse des prix inégalée depuis 2009. L'Impériale estime que les prix à long terme continueront d'être déterminés par l'offre et la demande, le volet de la demande restant largement tributaire de la croissance économique mondiale. Pour gérer les risques liés aux prix, l'Impériale évalue ses plans annuels et tous ses investissements selon un vaste éventail de scénarios de prix. L'évaluation de la compagnie est que la réussite de ses activités se maintiendra dans diverses conjonctures commerciales grâce à de rigoureux programmes d'investissement, de gestion des coûts et d'optimisation des actifs.

### Secteur Aval

Le secteur Aval de l'Impériale sert principalement le marché canadien avec des installations de raffinage, de commercialisation et de logistique. Les stratégies commerciales du secteur Aval de l'Impériale guident les activités de la compagnie. Elles visent notamment à maintenir le meilleur niveau de la catégorie dans tous les aspects de l'entreprise, à maximiser la valeur des technologies avancées, à tirer parti de l'intégration dans toutes les activités de l'Impériale, à investir avec discernement en vue d'obtenir un rendement solide et avantageux, et à fournir des produits et services à valeur ajoutée aux clients.

Au Canada, l'Impériale possède et exploite trois raffineries dont la capacité de traitement combinée est de 421 000 barils par jour. Le réseau de commercialisation des carburants de l'Impériale comprend un secteur du détail qui compte plus de 1 700 stations-service Esso pour approvisionner ses clients au Canada. L'Impériale possède aussi un secteur de la vente en gros et aux industries, alimenté par un réseau de 22 dépôts de distribution de premier stockage.

## Rapport de gestion (suite)

À l'échelle mondiale, le contexte commercial du secteur Aval demeure difficile dans son ensemble. La pression concurrentielle continuera de s'accroître du fait de l'essoufflement de la demande et de la surcapacité qui existe dans le secteur du raffinage. Au Canada, ces dernières années, l'accès à la matière première à coût avantageux par suite de contraintes logistiques imposées à l'acheminement du brut en Amérique du Nord, d'une 'augmentation de la production de pétrole brut et de gaz naturel sur le continent et d'une baisse du prix du gaz naturel s'est traduit par un élargissement des marges de raffinage.

Les marges de raffinage sont largement déterminées par les écarts de prix entre les produits de base et dépendent de la différence entre le prix qu'une raffinerie paie sa matière première (principalement le pétrole brut) et les prix auxquels elle vend les produits qu'elle fabrique (principalement l'essence, le mazout, le diesel, le carburéacteur et le mazout domestique). Le pétrole brut et bon nombre des produits sont vendus à grande échelle à des prix publiés sur le marché international, notamment sur le New York Mercantile Exchange. Les prix de ces produits de base sont déterminés par les marchés régionaux et mondiaux, et subissent l'effet de nombreux facteurs comme le jeu de l'offre et de la demande, le niveau des stocks, les activités de raffinage, l'équilibre entre importations et exportations, les variations de change, les fluctuations saisonnières et les conditions météorologiques et politiques.

Selon les perspectives à long terme de l'Impériale, les marges de raffinage seront relativement faibles, en raison de la forte concurrence sur le marché nord-américain, parvenu à maturité. De plus, comme cela est décrit plus en détail à l'élément 1A - Facteurs de risque, la politique potentielle sur le carbone et d'autres contraintes réglementaires sur le changement climatique, ainsi que la croissance des mandats sur les biocarburants, pourraient avoir une incidence négative sur le secteur du raffinage. L'intégration complète de la chaîne de valeur de l'Impériale, du raffinage à la commercialisation, accroît la valeur globale du secteur des carburants et combustibles et de celui des lubrifiants.

Dans le secteur de la commercialisation des carburants, environ 470 des 1 700 stations-service Esso sont la propriété de la compagnie. Les autres fonctionnent sous le modèle d'exploitation de distributeurs de marque en vertu duquel l'Impériale fournit du carburant à des tiers indépendants qui possèdent et exploitent les établissements conformément aux normes Esso. En janvier 2015, la compagnie a annoncé qu'elle comptait évaluer le modèle d'exploitation des stations-service lui appartenant. Cette évaluation vise à déterminer s'il y a lieu d'étendre le modèle d'exploitation de distributeurs de marque aux 470 établissements restants dans le cadre de la stratégie de développement de la marque Esso par l'Impériale.

### Produits chimiques

En Amérique du Nord, le gaz naturel non classique a continué à fournir de l'éthane à coût avantageux aux vapocraqueurs et à créer un contexte de marges favorable pour les producteurs de produits chimiques intégrés. Au début du deuxième trimestre de 2014, l'usine de produits chimiques de Sarnia a bénéficié de charges d'alimentation à un coût encore plus avantageux grâce aux réserves d'éthane de la formation de Marcellus. La stratégie de la compagnie pour ce secteur consiste à réduire les coûts et à maximiser la valeur en poursuivant l'intégration de l'usine chimique de Sarnia à la raffinerie. L'Impériale tire parti également de son intégration aux activités chimiques d'ExxonMobil en Amérique du Nord, ce qui lui permet de demeurer un chef de file sur ses principaux segments de marché.



## Rapport de gestion (suite)

### Résultats d'exploitation

#### Chiffres consolidés

en millions de dollars	2014	2013	2012
Bénéfice net	3 785	2 828	3 766

#### 2014

Le bénéfice net s'est établi à 3 785 M\$ ou 4,45 \$ par action sur une base diluée, en regard de 2 828 M\$ ou 3,32 \$ par action en 2013. En 2014, tous les secteurs d'exploitation ont enregistré une hausse de leur bénéfice : 542 M\$ pour le secteur Aval, 347 M\$ pour le secteur Amont et 67 M\$ pour le secteur Produits chimiques.

#### 2013

Le bénéfice net s'est établi à 2 828 M\$ ou 3,32 \$ par action sur une base diluée, en regard de 3 766 M\$ ou 4,42 \$ par action en 2012. Les résultats inférieurs découlaient essentiellement d'une baisse importante des marges de raffinage d'environ 700 M\$, de la hausse d'environ 180 M\$ des frais de démarrage et de fonctionnement de Kearl, et de la diminution de la production et de la hausse des coûts d'entretien à Syncrude et de la baisse de production à Cold Lake qui ont totalisé environ 120 M\$. Les résultats pour l'année 2013 comprenaient également une charge sans décaissement de 280 M\$ après impôts associée à la reconversion de la raffinerie de Dartmouth en un dépôt de carburant. Ces facteurs ont été partiellement compensés par les effets de prix plus élevés obtenus pour les liquides, ce qui a ajouté environ 125 M\$ aux résultats, les effets de change d'un dollar canadien plus faible par rapport au dollar américain d'environ 125 M\$, par une hausse des marges de commercialisation, qui a ajouté environ 120 M\$, et par la diminution des dépenses d'entretien des raffineries, qui a ajouté environ 90 M\$ aux résultats.

En 2013, le prix moyen du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) était plus élevé qu'en 2012, ce qui a entraîné une hausse des prix du pétrole brut de l'Ouest canadien et des prix plus élevés obtenus pour les liquides dans le secteur Amont de la compagnie en 2013. Cependant, les marges de raffinage dans le secteur Aval de la compagnie ont subi un contrecoup négatif, le coût global du pétrole brut traité ayant largement reflété la tendance à la hausse des prix du pétrole brut de l'Ouest canadien.

#### Secteur Amont

en millions de dollars	2014	2013	2012
Bénéfice net	2 059	1 712	1 888

#### 2014

Le bénéfice net du secteur Amont s'est établi à 2 059 M\$, en hausse de 347 M\$ par rapport à 2013. Les résultats de 2014 comprennent un gain de 478 M\$ provenant de la cession d'actifs de production classiques du secteur Amont, alors que ceux de 2013 comprenaient un gain de 73 M\$ sur la vente d'actifs ne servant pas à l'exploitation. Les résultats ont également progressé par suite de la baisse du dollar canadien, ce qui a ajouté environ 280 M\$, et de la hausse des prix obtenus pour les liquides, qui a compté pour environ 100 M\$, correspondant à la contribution supplémentaire de la production de Kearl. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une hausse des redevances d'environ 220 M\$ attribuable principalement à une augmentation du prix obtenu pour le bitume canadien, à une réduction des coûts admissibles et à l'augmentation de la production à Kearl, et à une hausse des coûts énergétiques et de divers coûts d'exploitation qui a retranché environ 130 M\$, et aux effets de la baisse des prix touchés par la compagnie pour le pétrole brut, ce qui a effectué une ponction d'environ 50 M\$.

#### 2013

Le bénéfice s'est établi à 1 712 M\$, comparativement à 1 888 M\$ en 2012. Ces résultats inférieurs découlent principalement de la hausse des frais associés à Kearl qui se sont élevés à environ 180 M\$, alors que la production depuis son démarrage à la fin d'avril a été amplement compensée par les frais de démarrage et de fonctionnement à ce jour, de la diminution de la production à Syncrude qui a retranché environ 120 M\$ aux résultats, et de la hausse des coûts des diluants et des coûts énergétiques à Cold Lake qui ont totalisé environ 120 M\$. Ces facteurs ont été en partie atténués par la hausse des prix obtenus pour les liquides qui a compté pour environ 125 M\$ et les effets de change d'un dollar canadien plus faible d'environ 125 M\$.

## Rapport de gestion (suite)

### Prix de vente moyens et réalisés

en dollars canadiens	2014	2013	2012
Prix touché pour le pétrole brut classique (le baril)	<b>76,03</b>	82,41	77,19
Prix touché pour les liquides de gaz naturel (le baril)	<b>49,11</b>	39,26	42,06
Prix touché pour le gaz naturel (le millier de pieds cubes)	<b>4,54</b>	3,27	2,33
Prix touché pour le pétrole synthétique (le baril)	<b>99,58</b>	99,69	92,48
Prix touché pour le bitume (le baril)	<b>67,20</b>	60,57	59,76

#### 2014

Les prix de la majeure partie de la production de liquides de la compagnie sont fixés en fonction du prix du pétrole brut WTI, un prix de référence courant sur les marchés du centre du continent nord-américain. Le pétrole brut WTI a connu une baisse d'environ 5,14 \$ (en dollars américains) le baril, soit environ 5 % en 2014 comparativement à 2013. Le prix moyen obtenu pour le bitume en dollars canadiens par la compagnie en 2014 était de 67,20 \$ le baril par rapport à 60,57 \$ le baril en 2013, la baisse des prix de référence WTI ayant été largement compensée par les effets de change d'un dollar canadien plus faible et du rétrécissement de l'écart de prix entre le pétrole brut léger et le bitume. Le prix moyen touché par la compagnie sur les ventes de pétrole brut synthétique correspondait pratiquement à celui de 2013, la baisse des prix de référence du pétrole brut WTI ayant été largement compensée par la baisse du dollar canadien. Le prix moyen obtenu par la compagnie sur les ventes de gaz naturel (4,54 \$ le millier de pieds cubes) en 2014 était supérieur de 1,27 \$ (le millier de pieds cubes) à celui de 2013.

#### 2013

Les prix de la majeure partie de la production de liquides de la compagnie sont fixés en fonction du prix du pétrole brut WTI, un prix de référence courant sur les marchés du centre du continent nord-américain. En 2013, le prix du baril de pétrole brut WTI a augmenté de 3,90 \$ en dollars américains, soit 4 %, par rapport à 2012. Les prix moyens en dollars canadiens obtenus par la compagnie sur les ventes de pétrole brut classique, de pétrole brut synthétique et de bitume ont également augmenté. Le prix moyen obtenu par la compagnie sur les ventes de gaz naturel (3,27 \$ le millier de pieds cubes) en 2013 était supérieur de 0,94 \$ (le millier de pieds cubes) à celui de 2012.

### Pétrole brut et LGN – production et ventes (a)

en milliers de barils par jour	2014		2013		2012	
	brut	net	brut	net	brut	net
Bitume (b)	<b>197</b>	<b>161</b>	169	142	154	123
Pétrole synthétique (c)	<b>64</b>	<b>60</b>	67	65	72	69
Pétrole brut classique	<b>18</b>	<b>14</b>	21	17	20	15
Total de la production de pétrole brut	<b>279</b>	<b>235</b>	257	224	246	207
LGN mis en vente	<b>3</b>	<b>2</b>	4	3	4	3
Total de la production de pétrole brut et de LGN	<b>282</b>	<b>237</b>	261	227	250	210
Ventes de bitume, diluant compris (d)	<b>259</b>		219		201	
Ventes de LGN	<b>8</b>		9		8	

## Rapport de gestion (suite)

### Gaz naturel – production et production disponible à la vente (e)

(en millions de pieds cubes par jour)	2014		2013		2012	
	brut	net	brut	net	brut	net
Production (f)(g)	168	156	201	189	192	195
Production mise en vente (h)		124		152		161

- (a) Le nombre de barils par jour correspond au volume pour la période divisé par le nombre de jours civils dans cette période. La production brute correspond à la quote-part de la compagnie (à l'exclusion des achats) avant déduction de la part des propriétaires miniers ou des gouvernements ou des deux. La production nette exclut ces parts.
- (b) Les volumes de production de bitume de la compagnie comprenaient l'exploitation de Cold Lake pour toutes les années présentées dans le tableau ci-dessus et, à partir de 2013, comprenaient également le projet de développement initial de Kearl (51 000 barils par jour de production brute, 47 000 barils de production nette en 2014; 16 000 barils par jour de production brute, 15 000 barils de production nette en 2013).
- (c) Les volumes de production de pétrole synthétique de la compagnie correspondaient à la quote-part du volume de production de la coentreprise Syncrude.
- (d) Le diluant est un condensat de gaz naturel ou un autre hydrocarbure léger ajouté au bitume pour en faciliter le transport par pipeline en vue de sa commercialisation.
- (e) Le nombre de pieds cubes par jour correspond au volume pour la période divisé par le nombre de jours civils dans cette période.
- (f) La production de gaz naturel comprend les quantités consommées en interne, hormis les quantités réinjectées.
- (g) La production nette est la production brute moins la quote-part des propriétaires miniers, des gouvernements ou des deux. La production nette de gaz naturel en 2012 a compris des ajustements favorables du coût des redevances. La production nette communiquée dans le tableau ci-dessus correspond aux quantités de production indiquées dans les réserves prouvées nettes.
- (h) Comprend les ventes de la quote-part de la compagnie dans la production nette et exclut les quantités consommées en interne.

#### 2014

La production brute de bitume de Cold Lake s'est élevée en moyenne à 146 000 barils par jour en 2014, en regard de 153 000 barils en 2013. Cette baisse est principalement attribuable à la nature cyclique de l'injection de vapeur et de la production qui s'ensuit et à l'impact de plusieurs coupures de courant de compagnies tierces non planifiées au premier trimestre.

Au cours de l'année, la quote-part de la compagnie dans la production brute de Syncrude s'est élevée en moyenne à 64 000 barils par jour, comparativement à 67 000 barils par jour en 2013, la baisse étant principalement attribuable à l'accroissement des activités d'entretien programmé et non programmé.

La quote-part de la compagnie dans la production brute provenant de la mise en valeur initiale de Kearl s'est établie à 51 000 barils par jour en 2014, comparativement à 16 000 barils en 2013. La production dans le cadre de la mise en valeur initiale de Kearl a été progressivement augmentée en 2014.

La production brute de pétrole brut classique s'est établie en moyenne à 18 000 barils par jour au cours de l'année, en regard de 21 000 barils en 2013. La baisse de la production a découlé essentiellement de l'impact de la cession de biens au cours du premier semestre de 2014.

En 2014, la production brute de gaz naturel s'est élevée à 168 millions de pieds cubes par jour, contre 201 millions de pieds cubes en 2013. La baisse de la production a découlé essentiellement de l'impact de la cession de biens.

#### 2013

La production brute de bitume de Cold Lake s'est élevée en moyenne à 153 000 barils par jour, en regard de 154 000 barils en 2012.

Au cours de l'année, la quote-part de la compagnie dans la production brute de Syncrude s'est élevée en moyenne à 67 000 barils par jour, en regard de 72 000 barils en 2012. Ce sont principalement les activités d'entretien systématique qui ont contribué à la baisse de la production.

La quote-part de la compagnie dans la production brute provenant du développement initial de Kearl s'est établie à 16 000 barils par jour pour toute l'année. La production de bitume dilué a débuté en avril 2013 et a été progressivement augmentée en 2014. Depuis le démarrage, des améliorations ont été apportées à l'équipement pour augmenter sa fiabilité. Bien que nous ayons atteint une production brute de 100 000 barils par jour (la part de l'Impériale étant de 71 000 barils) au quatrième trimestre, la prise de mesures visant à stabiliser le rendement à ce niveau élevé se poursuit. Au cours du quatrième trimestre, les ventes à des parties non liées ont débuté comme prévu.

## Rapport de gestion (suite)

La production brute de pétrole brut classique s'est établie en moyenne à 21 000 barils par jour au cours de l'année, en regard de 20 000 barils en 2012.

La production brute de gaz naturel au cours de 2013 s'est élevée à 201 millions de pieds cubes par jour, en regard de 192 millions de pieds cubes en 2012. La hausse de la production reflète les apports provenant de l'acquisition de Celtic et du projet pilote de Horn River, qui ont amplement compensé la diminution naturelle du rendement des gisements.

### Secteur Aval

en millions de dollars	2014	2013	2012
Bénéfice net	1 594	1 052	1 772

#### 2014

Le bénéfice net du secteur Aval s'est établi à 1 594 M\$, en hausse de 542 M\$ par rapport à 2013. Les résultats de 2013 comprenaient une charge de 280 M\$ liée à la reconversion de la raffinerie de Dartmouth en un dépôt de carburant. Le bénéfice a également augmenté en 2014 par suite de l'amélioration de la fiabilité des raffineries et de l'accès à des bruts moins coûteux, ce qui a rapporté 330 M\$, et de la baisse du dollar canadien, qui s'est soldée par des rentrées supplémentaires de 130 M\$, tandis que la hausse des marges de commercialisation et du volume de ventes a rapporté environ 105 M\$. Ces facteurs ont été en partie annulés par la baisse des marges de raffinage, qui a retranché environ 230 M\$ aux résultats.

#### 2013

Le bénéfice net du secteur Amont s'est établi à 1 052 M\$, comparativement à 1 772 M\$ en 2012. Les résultats ont souffert de la baisse marquée des marges de raffinage, ce qui a retranché environ 700 M\$ aux résultats. Les résultats pour l'année 2013 comprenaient également une charge sans décaissement de 280 M\$ après impôts associée à la reconversion de la raffinerie de Dartmouth en un dépôt de carburant. Ces facteurs ont été en partie atténués par la hausse des marges de commercialisation qui a compté pour environ 120 M\$ et une baisse des redevances d'environ 90 M\$.

Le coût global du pétrole brut traité dans les raffineries de la compagnie a largement reflété la tendance des pétroles bruts de l'Ouest canadien. Au Canada, les prix de gros des produits raffinés sont en grande partie déterminés par ceux des régions limitrophes des États-Unis où les prix de gros sont principalement liés aux marchés internationaux. La baisse des bénéfices du secteur Aval en 2013 par rapport à 2012, principalement attribuable à la baisse des marges de raffinage de l'industrie, a été en partie amortie par la hausse des marges de commercialisation.

### Utilisation de la capacité de raffinage

(en milliers de barils par jour) (a)	2014	2013	2012
Débit total des raffineries (b)	394	426	435
Capacité de raffinage au 31 décembre	421	421	506
Utilisation de la capacité totale de raffinage (en pourcentage) (c)	94	88	86

### Ventes

en milliers de barils par jour (a)	2014	2013	2012
Essence	244	223	221
Mazout domestique, carburant diesel et carburéacteur	179	160	151
Mazout lourd	22	29	30
Huiles lubrifiantes et autres produits	40	42	43
Ventes nettes de produits pétroliers	485	454	445

(a) Le volume par jour correspond au volume annuel divisé par le nombre de jours civils dans l'année.

(b) Pétrole brut et charges d'alimentation expédiés directement dans les unités de distillation atmosphérique.

(c) Les activités ont été abandonnées le 16 septembre 2013 à la raffinerie de Dartmouth. L'utilisation de la capacité est calculée en fonction du nombre de jours que les raffineries ont été utilisées comme telles en 2013.

## Rapport de gestion (suite)

2014

Le débit total des raffineries s'est établi à 394 000 barils par jour. La capacité de raffinage a été utilisée à 94 % en 2014, soit 6 % de plus que l'année précédente. Cet accroissement est surtout attribuable à l'amélioration de la fiabilité de la raffinerie et à l'augmentation des ventes de produits. Le total des ventes nettes de produits pétroliers a atteint 485 000 barils par jour, en hausse de 31 000 barils par rapport à 2013.

2013

Au deuxième trimestre, la compagnie a annoncé sa décision de reconvertir la raffinerie de Dartmouth en dépôt de carburant. Au troisième trimestre, les activités de raffinage ont été abandonnées à la raffinerie de Dartmouth. La compagnie continue de servir les marchés de la côte est du Canada en produits pétroliers.

Le débit total des raffineries s'est établi à 426 000 barils par jour. La capacité de raffinage a été utilisée à 88 % en 2013, soit 2 % de plus que l'année précédente. Cet accroissement est surtout attribuable à l'augmentation des ventes de produits et à l'optimisation des activités d'entretien. L'utilisation de la capacité est calculée en fonction du nombre de jours que les raffineries ont été utilisées comme telles en 2013. Le total des ventes nettes de produits pétroliers a atteint 454 000 barils par jour, en hausse de 9 000 barils par rapport à 2012.

### Produits chimiques

en millions de dollars	2014	2013	2012
Bénéfice net	229	162	165

### Ventes

en milliers de tonnes	2014	2013	2012
Polymères et produits chimiques de base	741	712	767
Produits intermédiaires et autres	212	228	277
Total des ventes de produits chimiques	953	940	1 044

2014

Le bénéfice net du secteur Produits chimiques a atteint le chiffre record de 229 M\$ en 2014, en hausse de 67 M\$ par rapport à 2013. De fortes marges réalisées sur tous les produits et l'utilisation de charges d'alimentation en éthane à un coût avantageux provenant de la formation de schiste de Marcellus au début du deuxième trimestre de 2014 ont contribué à ces résultats historiques.

2013

Le bénéfice net du secteur des Produits chimiques a été de 162 M\$ contre 165 M\$, chiffre record établi en 2012.

### Comptes non sectoriels et autres

en millions de dollars	2014	2013	2012
Bénéfice net	(97)	(98)	(59)

2014

Pour 2014, les comptes non sectoriels ont affiché un solde négatif de 97 M\$, en regard d'un solde négatif de 98 M\$ l'exercice précédent, attribuable en grande partie aux variations des charges liées à la rémunération à base d'actions.

2013

Pour 2013, les comptes non sectoriels ont affiché un solde négatif de 98 M\$, en regard d'un solde négatif de 59 M\$ l'exercice précédent, attribuable en grande partie aux variations des charges liées à la rémunération à base d'actions.

## Rapport de gestion (suite)

### Situation de trésorerie et sources de financement

#### Sources et affectation des flux de trésorerie

en millions de dollars	2014	2013	2012
Trésorerie liée aux :			
Activités d'exploitation	4 405	3 292	4 680
Activités d'investissement	(4 562)	(7 735)	(5 238)
Activités de financement	100	4,233	(162)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(57)	(210)	(720)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	215	272	482

Les investissements en 2014 ont été en grande partie financés par les flux autogénérés et le produit de la vente d'actifs, complétés par l'émission d'emprunts à long terme et de billets de trésorerie. Conformément aux directives concernant la qualité des contreparties et des placements, les fonds pouvant être temporairement disponibles au-delà des besoins immédiats de la compagnie sont gérés avec soin pour s'assurer qu'ils sont en sûreté et qu'ils peuvent être facilement accessibles de manière à répondre aux besoins en trésorerie de la compagnie et à optimiser le rendement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dépendent pour beaucoup des prix du pétrole brut et du gaz naturel ainsi que des marges sur le pétrole et les produits chimiques. En outre, la compagnie doit sans cesse trouver et mettre en valeur de nouveaux gisements pour soutenir les flux de trésorerie des exercices futurs, et continuer de mettre au point et d'appliquer de nouvelles techniques aux gisements existants afin de maintenir ou d'augmenter la production. Des projets sont prévus ou en cours pour accroître la capacité de production. Cependant, l'augmentation de la production comporte divers risques comme l'exécution des projets, les interruptions des activités d'exploitation, le rendement des gisements, les prix du pétrole brut et du gaz naturel, les phénomènes climatiques et les modifications de la réglementation.

Grâce à sa santé financière, la compagnie peut engager d'importantes dépenses en immobilisations à long terme. Le vaste éventail des possibilités de mise en valeur dont dispose l'Impériale et la nature complémentaire de ses secteurs d'activité contribuent à atténuer l'ensemble des risques auxquels la compagnie et ses flux de trésorerie sont exposés. De plus, du fait de sa stabilité financière, de sa capacité d'emprunt et des diverses possibilités qu'elle peut exploiter, le risque lié à la remise d'un projet n'aurait pas une incidence importante sur la liquidité de la compagnie ni sur sa capacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour ses activités d'exploitation et ses engagements fixes.

Une évaluation actuarielle indépendante des régimes enregistrés de retraite de la compagnie a été effectuée en date du 31 décembre 2013, avec pour résultat une cotisation de 362 M\$ par la compagnie aux régimes enregistrés de retraite en 2014. La prochaine évaluation actuarielle indépendante requise sera effectuée en date du 31 décembre 2016 et la compagnie continuera à cotiser selon les exigences des règlements en matière de retraite. Les exigences de financement futures ne devraient pas avoir d'incidence sur les plans d'investissement existants de la compagnie ni sur sa capacité à saisir de nouvelles possibilités d'investissement.

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2014

En 2014, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 4 405 M\$, comparativement à 3 292 M\$ en 2013. Cette hausse est due principalement à une augmentation du bénéfice.

2013

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 3 292 M\$, comparativement à 4 680 M\$ en 2012. La baisse des flux de trésorerie est due principalement à la diminution du bénéfice net et aux effets du fonds de roulement.

## Rapport de gestion (suite)

### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

2014

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de 4 562 M\$ en 2014, en regard de 7 735 M\$ en 2013. Les acquisitions d'immobilisations corporelles et les investissements supplémentaires ont totalisé 5 413 M\$ contre 7 899 M\$ l'année précédente, ce qui comprenait des acquisitions de 1 602 M\$. Le produit de la vente d'actifs s'est chiffré à 851 M\$ contre 160 M\$ en 2013.

2013

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de 7 735 M\$ en 2013 contre 5 238 M\$ en 2012. Les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à 7 899 M\$ contre 5 478 M\$ l'année précédente. Le produit de la vente d'actifs s'est chiffré à 160 M\$ contre 226 M\$ en 2012.

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

2014

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont atteint 100 M\$, comparativement à 4 233 M\$ en 2013.

La compagnie a contracté de nouvelles dettes de 550 M\$, dont 430 M\$ en se prévalant des marges existantes.

À la fin de 2014, le total de la dette s'élevait à 6 891 M\$ contre 6 287 M\$ à la fin de 2013.

En janvier 2014, la compagnie a porté sa facilité de crédit à taux variable auprès d'une société affiliée à ExxonMobil de 5 G\$ à 6,25 G\$. Toutes les autres modalités et conditions de l'entente restent inchangées.

En mars 2014, la compagnie a repoussé l'échéance de sa facilité de crédit bancaire à court terme de 364 jours non garantie de 500 M\$ au mois de mars 2015. La compagnie n'a pas utilisé sa facilité de crédit.

En août 2014, la compagnie a obtenu le report de l'échéance de sa facilité de crédit bancaire à long terme de 500 M\$ à août 2016. La compagnie n'a pas utilisé sa facilité de crédit.

En 2014, la compagnie a versé 441 M\$ en dividendes contre 407 M\$ en 2013. Les dividendes se sont élevés à 0,52 \$ par action, en regard de 0,48 \$ en 2013.

Depuis le 31 décembre 2014 jusqu'au 11 février 2015, la société a augmenté sa dette à long terme de 490 M\$ qui ont été prélevés sur sa facilité existante. Cette augmentation de la dette a servi à financer les activités courantes de l'entreprise et des projets d'investissement.

2013

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont atteint 4 233 M\$, comparativement à 162 M\$ engagés dans les activités de financement en 2012.

La compagnie a contracté de nouvelles dettes de 4 647 M\$, dont 4572 M\$ qui ont été prélevées sur les facilités existantes.

Au quatrième trimestre 2013, la compagnie a conclu une entente avec une société affiliée à ExxonMobil qui accorde un prêt à vue renouvelable sans intérêt à la compagnie par ExxonMobil pouvant atteindre 75 M\$. Ce prêt représente la quote-part d'ExxonMobil dans le fonds de roulement nécessaire pour financer les dispositions prises par l'Impériale au nom d'ExxonMobil pour l'achat, la commercialisation et le transport du pétrole brut et des diluants. Au 31 décembre 2013, la compagnie avait emprunté 75 M\$ dans le cadre de cette entente.

À la fin de 2013, le total de la dette s'élevait à 6 287 M\$ contre 1 647 M\$ à la fin de 2012.

En 2013, la compagnie a versé 407 M\$ en dividendes contre 398 M\$ en 2012. Les dividendes se sont élevés à 0,48 \$ par action, en regard de 0,47 \$ en 2012.

## Rapport de gestion (suite)

### Pourcentages et ratios financiers

	2014	2013	2012
Dette totale en pourcentage du capital (a)	23	24	9
Couverture de l'intérêt par le bénéfice (b)	61	55	239

(a) Total des tranches à moins d'un an et à long terme de la dette (page A28) et de la quote-part de la compagnie dans la dette d'une société dans laquelle elle détient une participation en actions, divisé par le total de la dette et des capitaux propres (page A28).

(b) Total du bénéfice net (page A26), des intérêts sur la dette avant capitalisation, incluant la quote-part de la compagnie dans les intérêts sur la dette d'une société dans laquelle elle détient une participation en capitaux propres et des impôts sur les bénéfices (page A26), divisé par les intérêts sur la dette avant capitalisation, incluant la quote-part de la compagnie dans les intérêts sur la dette d'une société dans laquelle elle détient une participation.

À la fin de 2014, la dette comptait pour 23 % dans la structure du capital de la compagnie.

En 2014, les intérêts sur la dette, avant capitalisation des intérêts, s'élevaient à 82 M\$ contre 69 M\$ en 2013. Le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette de la compagnie s'est établi à 1,3 % en 2014, contre 1,4 % en 2013.

La santé financière de la compagnie, illustrée par les ratios financiers ci-dessus, constitue un avantage concurrentiel d'une importance stratégique. Quelle que soit la conjoncture commerciale, cette stabilité financière permet à la compagnie d'avoir accès au marché des capitaux et de prendre d'importants engagements à long terme dans le but de maximiser la valeur pour les actionnaires.

La compagnie n'a pas recours à des contrats de dérivés pour compenser le risque lié aux prix des hydrocarbures, aux taux de change et aux taux d'intérêt découlant des actifs, des passifs et des transactions existants. La compagnie ne se livre pas à des activités de spéculation ou de transaction sur des dérivés ni n'a recours à des dérivés à caractéristiques de levier financier.

### Engagements

Le tableau qui suit résume les engagements de la compagnie au 31 décembre 2014. Il a été préparé à partir de données tirées du bilan consolidé et de différentes notes afférentes aux états financiers consolidés.

en millions de dollars	Note afférente aux états financiers	Paiements exigibles par exercice			
		2015	2016 à 2019	2020 et après	Montant total
Dette à long terme (a)	Note 14	-	4 816	97	4 913
- Exigible dans un an		22	-	-	22
Contrats de location-exploitation (b)	Note 13	178	288	28	494
Obligations d'achat inconditionnel (c)	Note 9	100	356	225	681
Engagements fermes (d)		1 257	285	408	1 950
Obligations découlant du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite (e)	Note 4	285	248	1 264	1 797
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (f)	Note 5	84	430	778	1 292
Autres contrats d'achat à long terme (g)		567	2 521	7 638	10 726

- (a) La dette à long terme comprend un prêt à long terme de 4 746 M\$ d'une filiale d'ExxonMobil et des obligations locatives capitalisées de 189 M\$, dont 22 M\$ sont dus dans un an. Les paiements exigibles par exercice pour le prêt à long terme d'apparentés sont estimés sur la base du droit des apparentés de résilier le prêt avec un préavis par écrit d'au moins 370 jours.
- (b) Les engagements minimaux au titre des contrats de location-exploitation, non actualisés, visent principalement des immeubles de bureaux, des wagons de chemin de fer et des stations-service.
- (c) Les obligations d'achat inconditionnel constituent des engagements à long terme qui ne sont pas résiliables, ou résiliables uniquement à certaines conditions, et que des tiers ont utilisés pour assurer le financement des installations qui fourniront les biens et services prévus dans les contrats. Il s'agit principalement de conventions de débit pipeline.
- (d) Engagements fermes dans des projets d'immobilisations non actualisés. Les principaux engagements en cours à la fin de 2014 s'élevaient à 1 390 M\$ liés à la quote-part de la compagnie dans le projet Kearn.
- (e) Montant par lequel les obligations au titre des prestations constituées dépassent la juste valeur de l'actif du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite à la fin de l'exercice. Les paiements par exercice comprennent les cotisations prévues au régime de retraite par capitalisation en 2015 et les paiements estimatifs de prestations au titre des régimes sans capitalisation de tous les exercices.
- (f) Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations correspondent à la juste valeur des obligations juridiques liées à la restauration des lieux lors de la mise hors service d'immobilisations d'une durée de vie déterminable.
- (g) Les autres contrats d'achat à long terme comprennent les engagements à long terme non résiliables qui ne sont pas des obligations d'achat inconditionnel. Ce sont principalement des ententes de fourniture de matières premières et de prestation de services de transport.



## Rapport de gestion (suite)

Des économies d'impôt non comptabilisées totalisant 151 M\$ ne figurent pas dans le tableau des engagements de la compagnie parce que celle-ci ne s'attend pas à ce que leur règlement final ait une incidence sur la trésorerie, étant donné qu'elle a déposé des fonds suffisants auprès de l'Agence du revenu du Canada. Des détails sur ces économies d'impôt non comptabilisées figurent à la note 3 afférente aux états financiers, à la page A37.

### Litiges et autres éventualités

Comme il est dit dans la note 9 afférente aux états financiers consolidés à la page A46, différentes poursuites ont été intentées contre l'Impériale et ses filiales. Compte tenu des faits et circonstances pertinents, la compagnie ne croit pas que l'issue définitive d'une quelconque poursuite en cours à son encontre aura une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses états financiers dans leur ensemble. Il n'existe pas d'événements ni d'incertitudes autres que ceux déjà déclarés dans l'information financière qui laissent supposer des changements dans les résultats d'exploitation futurs ou la situation financière.

## Dépenses en immobilisations et frais d'exploration

en millions de dollars	2014	2013
Secteur Amont (a)	4 974	7 755
Secteur Aval	572	187
Produits chimiques	26	9
Autres	82	69
Total	5 654	8 020

(a) Frais d'exploration inclus.

En 2014, les dépenses en immobilisations et frais d'exploration ont totalisé 5 654 M\$, en baisse de 2 366 M\$ par rapport à 2013.

Dans le secteur Amont, les dépenses en immobilisations ont été de 4 974 M\$ contre 7 755 M\$ en 2013. Les investissements ont servi principalement à l'avancement du projet d'expansion de Kearl et du projet Nabiye.

La construction du projet d'expansion de Kearl était quasiment achevée à la fin de 2014, et la mise en service des installations a débuté en vue de leur démarrage. Ce projet devrait permettre de produire environ 110 000 barils de bitume par jour avant redevances, la quote-part de la compagnie s'élevant à environ 78 000 barils. Le démarrage des installations du projet Nabiye à Cold Lake a eu lieu en décembre 2014, suivi de la première injection de vapeur dans le réservoir en janvier 2015. La production de bitume doit débuter au premier trimestre de 2015 et atteindre 40 000 barils par jour, avant redevances.

Les dépenses en immobilisations et frais d'exploration prévus dans le secteur Amont s'élèvent à 3,4 G\$ pour 2015. Les investissements prévus seront principalement affectés au projet de Kearl.

En 2014, les dépenses en immobilisations du secteur Aval ont été de 572 M\$, contre 187 M\$ en 2013. Les dépenses en immobilisations de 2014 comprenaient des obligations locatives et des investissements dans le terminal de chargement de wagons-citernes d'Edmonton. Les autres investissements ont été consacrés notamment à des projets de raffinerie visant à améliorer la fiabilité, la souplesse des charges d'alimentation, l'efficacité énergétique et la performance environnementale, ainsi qu'à la poursuite de la modernisation du réseau de détaillants.

Les dépenses en immobilisations prévues pour le secteur Aval en 2015 sont d'environ 400 M\$ et elles seront axées sur l'amélioration de la fiabilité, de la performance environnementale et de la sécurité des raffineries ainsi que sur la poursuite de la modernisation du réseau de détail.

Les dépenses en immobilisations et frais d'exploration de la compagnie prévues pour 2015 s'élèveront à près de 4 G\$, dont 500 M\$ pour les obligations locatives. Les dépenses réelles pourraient varier en fonction de la progression de chaque projet.

## Rapport de gestion (suite)

### Risques de marché et autres incertitudes

Les prix du pétrole brut, du gaz naturel et des produits pétroliers et chimiques ont fluctué en réponse à l'évolution des forces du marché. L'incidence de ces fluctuations sur les résultats des opérations des secteurs Amont, Aval et Produits chimiques a varié. En outre, les prix de référence du pétrole brut et du gaz naturel ainsi que ceux des produits pétroliers et chimiques sont généralement libellés en dollars américains. La majeure partie des ventes et des achats de l'Impériale est fonction de ces valeurs de référence du secteur qui sont libellées en dollars américains. Comme la compagnie enregistre et déclare ses résultats financiers en dollars canadiens, les fluctuations du taux de change du dollar canadien en dollar américain auront une certaine incidence sur les résultats de la compagnie. L'exposition possible de la compagnie aux prix des marchandises et aux marges ainsi qu'aux fluctuations du taux de change du dollar canadien en dollar américain est résumée dans le tableau de sensibilité des résultats ci-dessous, qui illustre l'effet annuel estimé sur le bénéfice net de la compagnie après impôts dans les conditions actuelles.

#### Sensibilité des résultats (a)

en millions de dollars après impôts

Variation de 4 \$ US du prix du baril de pétrole brut	+ (-)	280
Variation de 0,40 \$ du prix du millier de pieds cubes de gaz naturel	+ (-)	25
Variation de 1 \$ US le baril de la marge sur les ventes de l'ensemble des produits pétroliers	+ (-)	150
Variation de 0,01 \$ US la livre de la marge sur les ventes de polyéthylène	+ (-)	7
Baisse (hausse) de 0,25 % des taux d'intérêt à court terme	+ (-)	12
<b>Baisse (hausse) de 0,09 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain</b>	<b>+ (-)</b>	<b>585</b>

(a) Le montant servant à illustrer l'incidence de chaque facteur correspond à une variation d'environ 10 % de la valeur de la marchandise ou du taux en question à la fin de 2014. Chaque calcul de sensibilité indique l'incidence sur le bénéfice net de la variation d'un facteur, après impôts et redevances, toutes choses étant égales par ailleurs. Bien que cette sensibilité s'applique aux conditions actuelles, elle peut ne pas varier proportionnellement en cas de fortes fluctuations.

Depuis la fin de l'exercice 2013, la sensibilité du bénéfice net aux fluctuations des prix du pétrole brut a augmenté d'environ 16 M\$ (après impôts) par an pour chaque variation de 1 \$ US le baril. Cette hausse découle principalement de la baisse des redevances consécutive à la chute des prix du pétrole brut à la fin de 2014 et d'une augmentation de la production. Une baisse de la valeur du dollar canadien à la fin de l'année 2014 a également eu pour effet d'augmenter l'incidence du prix du pétrole brut libellé en dollars américains sur les produits et le bénéfice de la compagnie.

Depuis la fin de l'exercice 2013, la sensibilité du bénéfice net aux fluctuations des prix du gaz naturel a augmenté d'environ 3 M\$ (après impôts) par an pour chaque variation de 0,10 \$ du millier de pieds cubes. Cette augmentation découle principalement d'un volume d'achat de gaz naturel à la hausse en raison de l'augmentation de la production de bitume et de la baisse de la production de gaz naturel découlant essentiellement de l'impact de la cession de biens au cours de l'exercice 2014.

Depuis la fin de l'exercice 2013, la sensibilité du bénéfice net aux fluctuations de la marge sur les ventes de l'ensemble des produits pétroliers a augmenté d'environ 20 M\$ (après impôts) par an pour chaque variation de 1 \$ US le baril. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume des ventes. Une baisse de la valeur du dollar canadien a également eu pour effet d'augmenter l'incidence du prix du pétrole brut et des produits pétroliers libellé en dollars américains sur les produits et le bénéfice de la compagnie.

Depuis la fin de l'exercice 2013, la sensibilité du bénéfice net aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain a augmenté d'environ 9 M\$ (après impôts) par an pour chaque variation de 0,01 \$. Cette augmentation est principalement attribuable à l'élargissement des marges de raffinage, les raffineries de la compagnie étant en mesure de profiter des prix avantageux du pétrole brut provenant du centre du continent nord-américain, en partie annulés par la baisse des prix du pétrole brut à la fin de 2014.

Les marchés mondiaux de l'énergie peuvent connaître de longues périodes pendant lesquelles la conjoncture commerciale est défavorable à un ou plusieurs des secteurs d'activité de la compagnie. Cette conjoncture, de pair avec la nature à haute intensité de capital du secteur et les longs délais de rentabilisation associés à plusieurs de nos projets, souligne l'importance de maintenir une solide situation financière. La direction juge que la santé financière de la compagnie est un avantage concurrentiel.

## Rapport de gestion (suite)

En général, les résultats sectoriels ne dépendent pas de la capacité à vendre ou acheter des produits aux autres secteurs. Lorsque de telles ventes ont lieu, elles découlent plutôt de l'efficacité et des avantages concurrentiels liés aux complexes intégrés de raffinage et de fabrication de produits chimiques. De plus, les ventes intersectorielles se font aux prix courants. Les produits achetés et vendus entre secteurs peuvent également être acquis sur les marchés mondiaux ayant une liquidité, une capacité et des moyens de transport substantiels. Le pétrole brut produit par le secteur Amont et vendu au secteur Aval représente environ 70 % des ventes intersectorielles de la compagnie. Les autres ventes intersectorielles comprennent celles entre les raffineries et les usines de produits chimiques et sont liées aux matières brutes, aux charges d'alimentation et aux produits finis.

Bien que les niveaux des prix du pétrole brut et du gaz naturel puissent augmenter ou diminuer de manière considérable sur le court et le moyen terme, comme le montre la chute spectaculaire des prix du pétrole brut vers la fin de 2014, à long terme, l'économie du secteur continuera à être influencée par l'offre et la demande. La compagnie évalue donc la viabilité de tous ses investissements sur un large éventail de prix futurs. L'évaluation de la compagnie est que la réussite de ses opérations se maintiendra dans diverses conjonctures commerciales grâce à de rigoureux programmes d'investissement et de gestion des actifs. Par conséquent, les plans d'investissement de la compagnie à moyen terme restent en grande partie inchangés. La compagnie continuera cependant de surveiller de près l'état du marché et de s'y adapter, en examinant rigoureusement les charges d'exploitation et les investissements afin de maximiser la valeur, peu importe le contexte commercial dans lequel elle évolue.

La compagnie a recours à un programme de gestion des actifs diligent selon lequel les actifs dont le rendement est décevant sont améliorés pour les amener à un niveau acceptable ou analysés en vue d'une cession éventuelle. Le programme de gestion des actifs comprend une évaluation rigoureuse et régulière pour garantir que tous les actifs contribuent aux objectifs stratégiques de la compagnie. Le résultat en est une base d'immobilisations efficaces et la compagnie a rarement eu à réduire la valeur comptable des actifs, même au cours des périodes de faible prix des marchandises.

La production du bitume par le secteur pétrolier peut être soumise à des limitations de la capacité de transport vers les marchés. Le bitume constitue une partie importante de la production de la compagnie dans le secteur Amont. À long terme, les plans de mise en valeur des sables pétrolifères, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la compagnie pourraient subir des effets néfastes si les infrastructures de transport supplémentaires requises ne sont pas aménagées en temps opportun pour des raisons de réglementation ou autres. La compagnie est en faveur d'une ouverture accrue des marchés, notamment par le biais des prolongements de pipeline proposés vers la côte du golfe du Mexique aux États-Unis et la côte Ouest du Canada.

Une étroite corrélation existe entre la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de produits pétroliers et de produits pétrochimiques et les taux de croissance économique générale. Les récessions ou autres périodes de croissance économique faible ou négative auront généralement un effet direct et néfaste sur les résultats financiers de la compagnie. Dans les conjonctures difficiles, la compagnie adopte une démarche qui a fait ses preuves et qui consiste à privilégier les éléments commerciaux sur lesquels elle peut agir et à adopter une perspective à long terme sur le développement.

Dans la mise en valeur des sables pétrolifères, une augmentation de la demande de certains services et matériaux a entraîné une hausse des coûts en capital et des coûts des projets. La compagnie œuvre en vue de contrer la pression à la hausse sur les coûts par une gestion efficace et efficiente des projets et de l'approvisionnement. Par exemple, elle a approuvé le projet d'expansion de Kearl visant à poursuivre l'aménagement à partir du développement initial de manière à permettre la réutilisation de la conception initiale et de la mise en valeur des infrastructures. Cette démarche permet également à la compagnie de conserver la main-d'œuvre expérimentée travaillant sur le développement initial, pour ainsi maintenir la productivité et limiter la croissance des coûts.

Afin de réduire le risque de dépendance à l'égard de sources d'approvisionnement potentiellement limitées dans des régions productrices établies de pétrole classique arrivant à maturité, la production de la compagnie est appelée à provenir de plus en plus des sables pétrolifères, du gaz naturel non classique et du pétrole en milieu peu perméable. Les améliorations techniques ont joué, et continueront de jouer, un rôle important dans

## Rapport de gestion (suite)

l'économie et la performance environnementale des développements actuels et futurs de ces sources non classiques.

### Gestion du risque

La taille de l'entreprise, sa solide situation financière et la nature complémentaire des secteurs Amont, Aval et Produits chimiques réduisent pour la compagnie dans son ensemble les risques liés aux fluctuations des prix des marchandises et de taux de change. Le bénéfice de l'exercice 2014 s'est élevé à 2 059 M\$ pour le secteur Amont, à 1 594 M\$ pour le secteur Aval et à 229 M\$, un record, pour les Produits chimiques, ce qui souligne la force de l'intégration complète de la chaîne de valeur. La hausse des prix du pétrole brut de l'Ouest canadien a eu une incidence positive sur les prix réalisés par la compagnie dans le secteur Amont, mais un effet négatif sur les marges de raffinage dans le secteur Aval. La santé financière et la capacité d'emprunt de la compagnie lui permettent de faire avancer son plan d'entreprise dans l'optique d'une maximisation de la valeur actionnariale, quelle que soit la conjoncture du marché. En outre, la compagnie fait progresser les grands projets d'immobilisations par phases afin de pouvoir apporter des changements lorsque les conditions du marché évoluent de manière appréciable. Il en résulte que la compagnie n'a pas recours à des dérivés pour réduire l'incidence de tels changements. La compagnie ne se livre pas à des activités de spéculation ou de transaction sur des dérivés ni n'a recours à des dérivés à caractéristiques de levier financier. Bien qu'elle ne se livre pas à des opérations de spéculation au moyen d'instruments dérivés ni à la négociation d'instruments dérivés, la compagnie maintient un système de contrôle qui comprend une politique sur l'autorisation, la déclaration et la surveillance des opérations sur dérivés.

### Estimations comptables cruciales

Les états financiers de la compagnie ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis. Les PCGR obligent la direction à faire des estimations et à porter des jugements qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actifs, de passifs, de produits et de charges ainsi que sur la déclaration des actifs et passifs éventuels. Les rapports comptables et financiers de la compagnie traduisent fidèlement son modèle d'entreprise simple. L'Impériale n'a pas recours à des structures de financement visant à modifier ses résultats ou à soustraire certaines dettes de son bilan. Les principales méthodes comptables de la compagnie sont résumées dans la note 1 afférente aux états financiers consolidés à la page A31.

### Réserves de pétrole et de gaz

L'évaluation des réserves de pétrole et de gaz est essentielle pour une gestion efficace des actifs du secteur Amont. Elle fait partie intégrante de la prise de décisions sur les investissements relatifs aux biens pétroliers et gazières comme de décider s'il faut aller de l'avant en ce qui concerne la mise en valeur. Les réserves de pétrole et de gaz servent également de base au calcul des taux d'amortissement proportionnels au rendement et aux tests de dépréciation.

Les réserves de pétrole et de gaz comprennent les réserves prouvées et non prouvées. Les réserves de pétrole et de gaz prouvées sont les volumes de pétrole et de gaz dont la productivité économique peut être estimée avec une certitude raisonnable par l'analyse de données géologiques et techniques. Les réserves non prouvées sont celles dont la certitude de récupération est moins que raisonnable et comprennent les réserves probables. Les réserves probables sont des réserves dont la récupération est plus probable qu'improbable.

L'estimation des réserves prouvées, qui repose sur une exigence de certitude raisonnable, est un processus continu qui repose sur de rigoureuses évaluations techniques, commerciales et du marché ainsi que sur une analyse détaillée des données sur les puits comme les débits et la baisse de pression des gisements. La compagnie vérifie l'estimation des réserves prouvées à partir de directives d'approbation établies de longue date. Les changements apportés aux réserves se font suivant un processus rigoureux bien établi, dirigé par des géoscientifiques et des ingénieurs chevronnés secondés par le groupe de gestion des réserves qui a une solide expérience technique, aboutissant à des révisions avalisées par la haute direction et le conseil d'administration. Fait à signaler, la compagnie n'a pas recours à des objectifs quantitatifs précis sur les réserves pour fixer la rémunération. Les principaux critères du processus d'estimation des réserves sont décrits dans la Déclaration des réserves, élément 1.

Bien que la compagnie soit raisonnablement certaine que les réserves prouvées seront exploitées, les échéances et les quantités extraites peuvent dépendre d'un certain nombre de facteurs, dont l'achèvement des projets de mise en valeur, le rendement des gisements, les approbations réglementaires et des modifications importantes des projections des prix à long terme du pétrole et du gaz.

## Rapport de gestion (suite)

Les révisions peuvent comprendre des augmentations ou des réductions des volumes de réserves prouvées estimés précédemment pour les gisements existants en raison de l'évaluation ou de la réévaluation de données existantes sur la géologie, les gisements ou la production, de nouvelles données sur la géologie, les gisements ou la production, ou de modifications des prix et des coûts de fin d'année servant à calculer les réserves. Ces révisions peuvent aussi découler d'importants changements dans la stratégie de mise en valeur ou dans la capacité des installations et du matériel de production.

### ***Incidence des réserves de pétrole et de gaz sur l'amortissement***

Le calcul de l'amortissement proportionnel au rendement constitue une estimation comptable cruciale qui mesure l'amortissement de l'actif constitué par le secteur Amont. C'est le rapport des quantités réelles produites au total des réserves prouvées ou des réserves prouvées mises en valeur (les réserves récupérables des puits existants avec le matériel et les méthodes d'exploitation qui existent) appliqué au coût de l'actif. Les quantités produites et le coût de l'actif sont connus et, bien que la probabilité de récupérer les réserves prouvées mises en valeur soit très élevée, ces réserves sont fondées sur des estimations sujettes à une certaine variabilité. Bien que les révisions apportées par la compagnie dans le passé laissent entrevoir une certaine variabilité, elles ont eu peu d'effet sur les taux d'amortissement proportionnel au rendement.

### ***Incidence des réserves de pétrole et de gaz et des prix sur les tests de dépréciation***

Les biens pétroliers et gaziers prouvés, détenus et exploités par la compagnie, font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des faits ou des circonstances laissent entrevoir que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Ces actifs sont regroupés au niveau le plus bas auquel ils peuvent générer des flux de trésorerie isolables, qui sont en grande partie indépendants des flux de trésorerie des autres catégories d'actifs.

La compagnie évalue les flux de trésorerie futurs non actualisés des biens en question pour déterminer la possibilité d'en recouvrer la valeur comptable. En général, les tests de dépréciation se fondent sur les estimations des réserves utilisées aux fins de planification interne et de prise de décisions en matière d'investissement. S'il existe des réserves probables, un montant ajusté en fonction du risque peut être inclus dans le test de dépréciation au titre de ces réserves. Un groupe d'actifs subit une dépréciation si ses flux de trésorerie non actualisés sont inférieurs à sa valeur comptable. Les dépréciations correspondent à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Les biens non prouvés importants font l'objet de tests de dépréciation individuels et les provisions pour moins-value imputées aux coûts capitalisés sont inscrites sur la base de la probabilité économique de succès estimée et la durée pour laquelle la compagnie compte conserver les biens. Les biens individuellement moins importants sont regroupés et amortis en fonction des risques liés à la mise en valeur et de la période de détention moyenne.

La compagnie effectue régulièrement des analyses d'évaluation de l'actif dans le cadre de son programme de gestion des actifs. Ces analyses aident la compagnie à évaluer si la valeur comptable de n'importe lequel de ses actifs pourrait ne pas être recouvrée. En plus de devoir évaluer les quantités des réserves de pétrole et de gaz en effectuant ces analyses, il est nécessaire d'évaluer les prix futurs du pétrole et du gaz. Les événements déclencheurs éventuels pouvant entraîner une dépréciation comprennent une baisse importante des réserves courantes et projetées, des coûts accumulés nettement supérieurs au montant prévu à l'origine pour un projet donné ainsi que des pertes d'exploitation de la période en cours, ajoutées à un historique ou à une prévision des pertes d'exploitation ou de trésorerie.

En général, la compagnie ne considère pas la baisse temporaire des prix ou des marges comme un événement pouvant justifier l'application des tests de dépréciation. Les marchés du pétrole brut et du gaz naturel sont reconnus pour leur grande volatilité. Bien que les prix puissent parfois baisser considérablement, c'est plutôt l'augmentation ou la diminution de l'offre par rapport à la demande qui détermine les prix à long terme dans le secteur; or ces phénomènes ne peuvent être prévus avec exactitude. C'est pourquoi les tests de dépréciation appliqués par la compagnie reposent sur les hypothèses relatives aux prix à long terme sur les marchés du pétrole brut et du gaz naturel, des produits pétroliers et des produits chimiques que la compagnie utilise pour l'établissement de ses plans et budgets annuels. Ces hypothèses de prix sont les mêmes que celles qui servent à la prise de décisions en matière d'investissement. Les volumes annuels sont fondés sur les profils de production des gisements, lesquels sont mis à jour annuellement.

## Rapport de gestion (suite)

Des renseignements complémentaires sur les résultats d'exploitation relatifs au pétrole et au gaz, aux coûts capitalisés et aux réserves sont fournis dans la section qui suit les notes afférentes aux états financiers consolidés. Les prix futurs utilisés pour les tests de dépréciation varient par rapport aux prix utilisés dans les renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz et peuvent être inférieurs ou supérieurs pour un exercice donné.

### **Prestations de retraite**

Le régime de retraite de la compagnie est géré conformément aux exigences des autorités gouvernementales et satisfait au niveau de capitalisation fixé par des actuaires indépendants. La comptabilité des régimes de retraite exige qu'on formule des hypothèses explicites concernant notamment le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées, le taux de rendement de l'actif du régime et le taux à long terme des augmentations salariales futures. Les hypothèses concernant les régimes de retraite sont revues annuellement par la haute direction. Ces hypothèses ne sont rajustées que s'il faut refléter des changements à long terme des taux du marché et des perspectives. En 2014, le taux de rendement à long terme prévu pour l'actif du régime a été de 6,25 %, comparativement à des rendements réels de 6,90 et de 8,80 % au cours des périodes de 10 ans et 20 ans terminées le 31 décembre 2014. Si des hypothèses différentes sont employées, la charge et l'obligation pourraient augmenter ou diminuer. Le risque auquel la compagnie serait exposée si ces hypothèses devaient changer est résumé à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page A38. À l'Impériale, les écarts entre le rendement réel de l'actif du régime et le rendement prévu à long terme ne sont pas constatés dans l'exercice au cours duquel ils se produisent. Ces écarts sont plutôt amortis dans la charge de retraite avec les autres gains ou pertes actuariels sur la durée moyenne du reste de la carrière active des salariés. En 2014, les charges de retraite ont représenté environ 1% des charges totales.

### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres passifs environnementaux**

Les obligations juridiques liées à la restauration des lieux découlant de la mise hors service d'immobilisations d'une durée de vie utile déterminable sont constatées au moment où elles sont contractées, soit en général au moment où les immobilisations sont aménagées. Initialement, les obligations sont évaluées à leur juste valeur et leur valeur est actualisée. Avec le temps, le montant actualisé de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajusté pour tenir compte du changement de sa valeur actuelle, et l'effet en est reflété dans les charges de production et de fabrication. Comme les paiements pour régler les obligations se font périodiquement et qu'ils s'étalent sur la durée de vie utile des actifs d'exploitation, qui peut dépasser 25 ans, le taux d'actualisation n'est rajusté que s'il convient de refléter les changements à long terme des taux du marché et des perspectives. En 2014, les obligations ont été actualisées au taux de 6 % et la charge de désactualisation a totalisé 105 M\$ avant impôts, ce qui est nettement inférieur à 1 % du total des charges de l'exercice écoulé. L'utilisation d'un taux d'actualisation différent n'aurait pas eu d'incidence importante sur les résultats financiers publiés par la compagnie.

Aucune obligation liée à la mise hors service n'est constatée pour les installations dont la durée de vie utile est indéterminée. Ces obligations deviennent généralement fermes quand les installations sont fermées définitivement et démontées. Ces obligations peuvent comprendre les frais de sortie d'actifs et des travaux supplémentaires d'assainissement des sols. Ces sites ont toutefois une durée de vie indéterminée basée sur les plans de poursuite des activités et, par conséquent, la juste valeur des obligations juridiques conditionnelles ne peut être mesurée, car il est impossible d'en estimer les dates de règlement. Une provision est constituée au titre des passifs environnementaux liés à ces immobilisations ainsi qu'aux immobilisations qui ne servent pas à la production lorsqu'il est probable que des obligations ont été contractées et que le montant peut raisonnablement en être estimé.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les autres passifs environnementaux sont établis en fonction du coût estimatif des travaux d'ingénierie, compte tenu de la méthode de restauration et de l'ampleur des travaux prévus, selon les prescriptions de la loi, la technologie existante et la vocation éventuelle des lieux. Comme ces estimations sont propres aux lieux visés, il existe de nombreuses hypothèses sous-jacentes aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et à la provision constituée au titre des autres passifs environnementaux de la compagnie. Bien que ces hypothèses puissent changer, aucune n'est assez importante prise individuellement pour avoir une incidence notable sur les résultats financiers publiés par la compagnie.

## Rapport de gestion (suite)

### Coûts des forages d'exploration interrompus

La compagnie continue de comptabiliser à l'actif les coûts d'un forage d'exploration lorsque le forage révèle la présence de réserves suffisantes pour justifier la complétion d'un puits de production et si la compagnie réalise des progrès suffisants dans l'évaluation des réserves et sur le plan de la viabilité économique et opérationnelle du projet. Les coûts des puits d'exploration ne répondant pas à ces critères sont passés en charges. Les faits et circonstances qui justifient la poursuite de la capitalisation des puits suspendus à la fin de l'exercice sont mentionnés dans la note 15 afférente aux états financiers consolidés à la page A50.

### Éventualités fiscales

Les activités de la compagnie sont complexes et les interprétations fiscales, les règlements et les lois qui les visent sont en évolution constante. La direction doit faire preuve d'un grand jugement dans la comptabilisation des éventualités concernant les impôts sur les bénéfices et les litiges fiscaux parce que leur issue est souvent difficile à prédire.

Les économies des positions fiscales incertaines que la compagnie a prises et compte prendre dans ses déclarations fiscales ne peuvent être prises en compte dans les états financiers que si la direction estime plus probable qu'improbable que cette position sera maintenue par les autorités fiscales. Dans le cas d'une position qui sera probablement maintenue, l'avantage constaté dans les états financiers correspondra à l'avantage fiscal le plus élevé à l'égard duquel la probabilité que cet avantage soit réalisé lors du règlement final conclu avec les autorités fiscales est supérieure à 50 %. Une réserve financière est constituée pour la différence entre la position prise ou qui devrait être prise dans une déclaration fiscale et le montant constaté dans les états financiers. Les avantages fiscaux non constatés de la compagnie et la description des exercices visés sont résumés à la note 3 des états financiers consolidés à la page A37.

### Publication récente de normes comptables

En mai 2014, le Financial Accounting Standards Board a publié une nouvelle norme, *Revenue from Contracts with Customers*. Cette norme établit un modèle unique de comptabilisation des produits pour tous les contrats passés avec les clients, élimine les exigences spécifiques au secteur et élargit les exigences d'information. Cette norme sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'Impériale est en train d'évaluer la norme et ses effets sur les états financiers de la compagnie.

## Rapport de la direction sur le contrôle interne de l'information financière

La direction, y compris le chef de la direction et l'agent comptable principal et agent financier principal de la compagnie, est responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la compagnie. La direction a procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne de l'information financière de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée était efficace au 31 décembre 2014.

PricewaterhouseCoopers s.r.l., auditeur indépendant, a vérifié l'efficacité du contrôle interne de la compagnie à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2014, comme il est précisé dans son rapport inclus dans les présentes.

*(signé) Richard M. Kruger*

R.M. Kruger  
Président du Conseil, président et  
chef de la direction

*(signé) Paul J. Masschelin*

P.J. Masschelin  
Vice-président principal,  
Finances et administration et contrôleur  
(agent comptable principal et agent financier principal)

Le 24 février 2015



# Rapport de l'auditeur indépendant

## Aux actionnaires de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée, et des états consolidés des résultats, des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie qui s'y rapportent pour chacun des exercices de la période de trois ans close le 31 décembre 2014. En outre, nous avons procédé à l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée au 31 décembre 2014, selon les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Commission Treadway. La responsabilité de ces états financiers, du maintien d'un contrôle efficace de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, figurant dans le rapport de la direction ci-joint sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière de la compagnie en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes et qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. L'audit des états financiers consolidés comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Il comprend également l'évaluation des principes comptables employés et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. L'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend l'obtention d'une compréhension du contrôle interne de l'information financière, l'évaluation du risque qu'une faiblesse importante existe, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à partir du risque évalué et l'exécution des autres procédures que nous jugeons nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société repose sur un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers destinés à un usage externe selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière inclut les politiques et les procédés qui : i) se rapportent à la tenue de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs de la compagnie et en donnent une image fidèle; ii) procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les recettes et dépenses de la compagnie sont effectuées conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la compagnie; et iii) procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps utile d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées des actifs de la compagnie susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers. En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes. En outre, les prévisions sur toute évaluation de l'efficacité se rapportant aux périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles peuvent devenir insuffisants en raison de la modification des conditions, ou que le degré de conformité aux politiques ou procédés peut diminuer.

À notre avis, les états financiers consolidés auxquels il est fait référence ci-dessus donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices de la période de trois ans terminée le 31 décembre 2014, selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique. En outre, à notre avis, la compagnie a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'endroit de l'information financière au 31 décembre 2014, selon les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) publié par le COSO.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés  
Calgary (Alberta), Canada  
Le 24 février 2015

## État consolidé des résultats (selon les PCGR des États-Unis)

en millions de dollars canadiens  
Exercices clos les 31 décembre

	2014	2013	2012
<b>Produits et autres revenus</b>			
Produits d'exploitation (a)(b)	36 231	32 722	31 053
Revenus de placement et d'autres sources (note 8)	735	207	135
<b>Total des produits et autres revenus</b>	<b>36 966</b>	<b>32 929</b>	<b>31 188</b>
<b>Charges</b>			
Exploration	67	123	83
Achats de pétrole brut et de produits (c)	22 479	20 155	18 476
Production et fabrication (d)	5 662	5 288	4 457
Frais de vente et frais généraux	1 075	1 082	1 081
Taxe d'accise fédérale (a)	1 562	1 423	1 338
Amortissement et épuisement	1 096	1 110	761
Coûts de financement (note 12)	4	11	(1)
<b>Total des charges</b>	<b>31 945</b>	<b>29 192</b>	<b>26 195</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>5 021</b>	<b>3 737</b>	<b>4 993</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b> (note 3)	<b>1 236</b>	<b>909</b>	<b>1 227</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 785</b>	<b>2 828</b>	<b>3 766</b>
<b>Données par action</b> (en dollars canadiens)			
Bénéfice net par action ordinaire – résultat de base (note 10)	4,47	3,34	4,44
Bénéfice net par action ordinaire – résultat dilué (note 10)	4,45	3,32	4,42
Dividendes par action ordinaire	0,52	0,49	0,48

(a) Les produits d'exploitation comprennent la taxe d'accise fédérale de 1 562 M\$ (1 423 M\$ en 2013, 1 338 M\$ en 2012).

(b) Les produits d'exploitation comprennent des sommes remboursées par des apparentés de 3 752 M\$ (2 385 M\$ en 2013, 2 907 M\$ en 2012) (note 16).

(c) Les achats de pétrole brut et de produits comprennent des sommes remboursées par des apparentés de 3 950 M\$ (4 104 M\$ en 2013, 3 033 M\$ en 2012) (note 16).

(d) Les dépenses de production et de fabrication comprennent des sommes remboursées à des apparentés de 366 M\$ (319 M\$ en 2013, 241 M\$ en 2012) (note 16).

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

## État consolidé du résultat étendu (selon les PCGR des États-Unis)

en millions de dollars canadiens  
Exercices clos les 31 décembre

	2014	2013	2012
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 785</b>	2 828	3 766
Autres éléments du résultat étendu, avant impôts			
Ajustement du passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite (amortissement non compris)	(483)	529	(415)
Amortissement de l'ajustement du passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite inclus dans le coût net des prestations constituées pour la période	145	205	198
<b>Total des autres éléments du résultat étendu (perte)</b>	<b>(338)</b>	734	(217)
<b>Résultat étendu</b>	<b>3 447</b>	3 562	3 549

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

## Bilan consolidé (selon les PCGR des États-Unis)

en millions de dollars canadiens  
Au 31 décembre

	2014	2013
<b>Actifs</b>		
Actif à court terme		
Liquidités	215	272
Comptes débiteurs, déduction faite des créances douteuses estimatives	1 539	2 084
Stocks de pétrole brut et de produits (note 11)	1 121	1 030
Matières, fournitures et charges payées d'avance	380	342
Actif d'impôts futurs (note 3)	314	559
Total de l'actif à court terme	3 569	4 287
Créances à long terme, participations, placements et autres actifs à long terme	1 406	1 332
Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé et de l'épuisement (note 2)	35 574	31 320
Écart d'acquisition	224	224
Autres actifs incorporels, montant net	57	55
<b>Total de l'actif</b> (note 2)	<b>40 830</b>	<b>37 218</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Billets et emprunts (a)(note 12)	1 978	1 843
Comptes créditeurs et charges à payer (b)(note 11)	3 969	4 518
Impôts sur le bénéfice à payer	34	727
Total du passif à court terme	5 981	7 088
Dette à long terme (c)(note 14)	4 913	4 444
Autres obligations à long terme (d)(note 5)	3 565	3 091
Passif d'impôts futurs (note 3)	3 841	3 071
<b>Total du passif</b>	<b>18 300</b>	<b>17 694</b>
Engagements et passifs éventuels (note 9)		
<b>Capitaux propres</b>		
Actions ordinaires à la valeur attribuée (e)(note 10)	1 566	1 566
Bénéfices non répartis	23 023	19 679
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 059)	(1 721)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>22 530</b>	<b>19 524</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>40 830</b>	<b>37 218</b>

(a) Les billets et emprunts comprennent des sommes remboursables à des apparentés de 75 M\$ (75 M\$ en 2013) (note 16).

(b) Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent des sommes remboursables à des apparentés de 174 M\$ (170 M\$ en 2013) (note 16).

(c) Les dettes à long terme comprennent des sommes remboursables à des apparentés de 4 746 M\$ (4 316 M\$ en 2013) (note 16).

(d) Les autres obligations à long terme comprennent des sommes remboursables à des apparentés de 96 M\$ (0 en 2013) (note 16).

(e) Le nombre d'actions ordinaires en circulation était de 848 millions (848 millions en 2013) (note 10).

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

Au nom du Conseil,

(signé) Richard M. Kruger

R.M. Kruger  
Président du Conseil, président  
et chef de la direction

(signé) Paul J. Masschelin

P.J. Masschelin  
vice-président principal,  
Finances et administration, et contrôleur

## État consolidé des capitaux propres (selon les PCGR des États-Unis)

en millions de dollars canadiens  
Au 31 décembre

	2014	2013	2012
<b>Actions ordinaires à la valeur attribuée</b> (note 10)			
Au début de l'exercice	1 566	1 566	1 528
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	-	-	43
Achats d'actions à la valeur attribuée	-	-	(5)
À la fin de l'exercice	1 566	1 566	1 566
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Au début de l'exercice	19 679	17 266	14 031
Bénéfice net de l'exercice	3 785	2 828	3 766
Achats d'actions au-dessus de la valeur attribuée	-	-	(123)
Dividendes	(441)	(415)	(408)
À la fin de l'exercice	23 023	19 679	17 266
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Au début de l'exercice	(1 721)	(2 455)	(2 238)
Autres éléments du résultat étendu	(338)	734	(217)
À la fin de l'exercice	(2 059)	(1 721)	(2 455)
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>22 530</b>	<b>19 524</b>	<b>16 377</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

## État consolidé des flux de trésorerie (selon les PCGR des États-Unis)

en millions de dollars canadiens

Rentrées (sorties)

Exercices clos les 31 décembre

	2014	2013	2012
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net	3 785	2 828	3 766
Ajustements au titre d'éléments hors trésorerie :			
Amortissement et épuisement	1 096	1 110	761
(Gain)/perte à la vente d'actifs (note 8)	(696)	(150)	(94)
Charge d'impôts futurs et autres	1 123	482	619
Variations de l'actif et du passif d'exploitation :			
Comptes débiteurs	545	(74)	300
Stocks, matières, fournitures et charges payées d'avance	(129)	(260)	(106)
Impôts sur le bénéfice à payer	(693)	(457)	(84)
Comptes créditeurs et charges à payer	(549)	191	(67)
Autres postes - montant net (a)	(77)	(378)	(415)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>4 405</b>	<b>3 292</b>	<b>4 680</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Ajouts aux immobilisations corporelles	(5 290)	(6 297)	(5 478)
Acquisition (note 18)	-	(1 602)	-
Investissements additionnels	(123)	-	-
Produits de la vente d'actifs	851	160	226
Remboursement de prêt par une société dans laquelle la compagnie détient une participation en actions	-	4	14
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(4 562)</b>	<b>(7 735)</b>	<b>(5 238)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Dette à court terme - montant net	120	1 371	105
Émission d'emprunts à long terme	430	3 276	220
Réduction d'obligations locatives capitalisées	(9)	(7)	(4)
Émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'options sur actions	-	-	43
Actions ordinaires rachetées (note 10)	-	-	(128)
Dividendes versés	(441)	(407)	(398)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>100</b>	<b>4 233</b>	<b>(162)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(57)</b>	<b>(210)</b>	<b>(720)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>272</b>	<b>482</b>	<b>1 202</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice (b)</b>	<b>215</b>	<b>272</b>	<b>482</b>

(a) Comprend la cotisation aux régimes enregistrés de retraite de 362 M\$ (600 M\$ en 2013, 594 M\$ en 2012).

(b) La trésorerie comprend les fonds en banque et les équivalents de trésorerie au coût. Les équivalents de trésorerie sont des titres très liquides échéant au plus trois mois après la date de leur achat.

L'information contenue dans les notes afférentes aux états financiers consolidés fait partie intégrante des présents états.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints et la documentation complémentaire sont la responsabilité de la direction de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

La compagnie exerce principalement ses activités dans le secteur de l'énergie, notamment dans l'exploration, la production, le transport et la vente de pétrole brut et de gaz naturel ainsi que la fabrication, le transport et la vente de produits pétroliers. La compagnie est aussi un important fabricant et distributeur de produits pétrochimiques.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis. Les PCGR obligent la direction à faire des estimations et à porter des jugements qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actifs, de passifs, de produits et de charges ainsi que sur la déclaration des actifs et passifs éventuels. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

### 1. Principales méthodes comptables

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales dont la compagnie a le contrôle. Les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés. Les filiales comprennent les sociétés dans lesquelles l'Impériale détient une participation ainsi que la capacité permanente d'en déterminer unilatéralement les stratégies et les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement. Les principales filiales comprises dans les états financiers consolidés sont Pétrolière Impériale Ressources Ltée, Imperial Oil Resources N.W.T. Limited, Imperial Oil Resources Ventures Limited et Pétrolière McColl-Frontenac Inc. Les sociétés précitées sont toutes détenues en propriété exclusive. Les états financiers consolidés reflètent également la quote-part de la participation indivise de la compagnie dans certains éléments d'actif et de passif du secteur Amont, produits et charges, dont sa participation de 25 % dans la coentreprise Syncrude et de 70,96 % dans la co-entreprise Kearl.

#### Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur marchande courante, si celle-ci est inférieure. Le coût du pétrole brut et des produits est déterminé principalement selon la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS). La méthode DEPS a été préférée à la méthode du premier entré, premier sorti et à celle du coût moyen parce qu'elle permet de mieux rapprocher les coûts courants et les produits d'exploitation dégagés pour la période.

Le coût des stocks comprend les dépenses et autres charges, y compris l'amortissement, engagées directement ou indirectement pour assurer leur conditionnement actuel et leur entreposage final avant la livraison au client. Les frais de vente et les frais généraux sont inscrits à titre de frais imputables à la période en cours et exclus du coût des stocks.

#### Participations et placements

La participation dans les actifs nets sous-jacents des filiales dont la compagnie n'a pas le contrôle, mais sur lesquelles elle exerce une influence importante, est comptabilisée à la valeur de consolidation. Cette participation est comptabilisée au coût d'origine majoré de la quote-part de l'Impériale dans le bénéfice depuis l'acquisition de la participation, déduction faite des dividendes touchés. La quote-part de l'Impériale dans le bénéfice après impôts de ces placements est portée au poste Revenus de placement et d'autres sources, dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. Les dividendes sont inclus dans Revenus de placement et d'autres sources.

Ces investissements représentent les participations dans des sociétés fermées de transport par pipeline et une coentreprise de chargement ferroviaire qui facilitent l'achat et la vente de liquides dans la conduite des activités de la compagnie. Les autres parties qui détiennent une participation dans ces placements partagent les risques et les avantages en proportion du pourcentage de leur participation. L'Impériale n'investit pas dans ces placements dans le but de soustraire des passifs de son bilan.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les crédits d'impôt à l'investissement et autres subventions similaires sont portés en diminution du coût capitalisé de l'actif auquel ils s'appliquent.

Pour ses activités d'exploration et de mise en valeur, la compagnie suit la méthode de la capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Selon cette méthode, les coûts sont cumulés gisement par gisement. Les coûts à engager pour acheter, louer ou acquérir de quelque façon un gisement (non prouvé ou prouvé) sont capitalisés au moment où ils sont engagés. Le coût d'un forage d'exploration est comptabilisé comme un actif lorsque le forage révèle la présence de réserves suffisantes pour justifier la complétion d'un puits de production et que la compagnie réalise des progrès suffisants dans l'évaluation des réserves et de la viabilité économique et opérationnelle du projet. Les coûts des forages d'exploration qui ne répondent pas à ces critères sont passés en charges. Les autres dépenses d'exploration, y compris les coûts géophysiques et les loyers annuels des concessions, sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Les coûts de mise en valeur, y compris les coûts des puits producteurs et des puits secs mis en valeur, sont capitalisés.

Les frais d'entretien et de réparation, y compris les frais relatifs aux travaux de gros entretien planifié, sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les améliorations qui prolongent la durée de vie utile d'un bien ou en accroissent le rendement sont capitalisées.

La production comprend le pompage du pétrole et du gaz à la surface ainsi que leur collecte, leur traitement, leur façonnage et leur stockage sur place. La fonction de production prend normalement fin à la sortie du réservoir de stockage de la concession ou du gisement. Les frais de production correspondent aux frais engagés pour exploiter et maintenir en état les puits de la compagnie ainsi que le matériel et les installations connexes. Ils sont incorporés au coût du pétrole et du gaz produits. Ces coûts, parfois appelés frais relatifs au pompage, comprennent les coûts de la main-d'œuvre engagés pour exploiter les puits et le matériel connexe, les frais d'entretien et de réparation des puits et du matériel, le coût des matériaux et des fournitures et le coût énergétique requis pour exploiter les puits et le matériel connexe, ainsi que les frais d'administration liés à la production.

Les coûts d'acquisition des gisements prouvés sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement calculée à partir du total des réserves prouvées de pétrole et de gaz. L'amortissement et l'épuisement des actifs liés aux biens producteurs commencent au moment où la production devient régulière. L'amortissement des autres actifs commence au moment où l'actif est installé et prêt à servir. Les actifs en cours de construction ne sont ni amortis ni épuisables. L'amortissement proportionnel au rendement s'applique aux puits et aux immobilisations corporelles liés aux biens producteurs épuisables, les taux d'amortissement par unité de production étant fondés sur les réserves prouvées de pétrole et de gaz mises en valeur. Les investissements dans les installations d'extraction et de valorisation des propriétés de sables pétrolifères sont amortis selon la méthode proportionnelle au rendement, compte tenu des réserves prouvées mises en valeur. Les investissements dans les réseaux miniers et de transport des propriétés de sables pétrolifères sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée maximale de 15 ans. Pour les autres immobilisations corporelles, l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie utile estimative. En général, les raffineries sont amorties sur 25 ans. Les autres actifs importants, comme les usines chimiques et les stations-service, sont amortis sur 20 ans.

Les biens pétroliers et gaziers prouvés, détenus et exploités par la compagnie, font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des faits ou des circonstances laissent entrevoir que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Ces actifs sont regroupés au niveau le plus bas auquel ils peuvent générer des flux de trésorerie isolables, qui sont en grande partie indépendants des flux de trésorerie des autres catégories d'actifs.

La compagnie évalue les flux de trésorerie futurs non actualisés des biens en question pour déterminer la possibilité d'en recouvrer la valeur comptable. Les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation sont établis à partir des hypothèses mises à jour annuellement de l'évaluation des investissements dans le plan d'entreprise, concernant les prix du pétrole brut et du gaz naturel et les taux de change. Les quantités annuelles sont fondées sur les profils de production des gisements, qui sont aussi mis à jour annuellement.

En général, les tests de dépréciation se fondent sur les estimations des réserves utilisées aux fins de planification interne et de prise de décisions en matière d'investissement. S'il existe des réserves probables, un montant ajusté en fonction du risque peut être inclus dans le test de dépréciation au titre de ces réserves.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Un groupe d'actifs subit une dépréciation si les flux de trésorerie non actualisés sont inférieurs à sa valeur comptable. Les dépréciations correspondent à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur.

Les biens non prouvés importants font l'objet de tests de dépréciation individuels et les provisions pour moins-value imputées aux coûts capitalisés sont inscrites sur la base de la probabilité économique de succès estimée et la durée pour laquelle la compagnie compte conserver les biens. Les biens individuellement moins importants sont regroupés et amortis en fonction des risques liés à la mise en valeur et de la période de détention moyenne. Les provisions pour moins-value sont examinées au moins une fois par an.

Les gains et les pertes à la vente d'actifs sont inscrits au poste Revenus de placement et d'autres sources, à l'état consolidé des résultats.

### Capitalisation des intérêts

Les intérêts débiteurs associés aux grands projets d'investissement en cours de construction sont capitalisés dans les immobilisations corporelles. La phase de construction du projet commence par la conception technique détaillée et s'achève quand l'immobilisation corporelle en question est prête à remplir sa vocation.

### Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an, ou plus souvent si des faits ou des circonstances indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Les pertes de valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice. L'évaluation de la perte de valeur de l'écart d'acquisition se fonde sur une comparaison entre la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des actifs d'exploitation connexes et la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie nets découlant de ces actifs d'exploitation.

Les actifs incorporels d'une durée de vie utile déterminable sont amortis sur leur durée de vie estimative. Les frais de développement de logiciels sont amortis sur une période maximale de 15 ans et les listes de clients, sur une période maximale de 10 ans. La dotation à l'amortissement est constatée au poste *Amortissement et épuisement*, à l'état consolidé des résultats.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres passifs environnementaux

Les obligations juridiques liées à la restauration des lieux découlant de la mise hors service d'immobilisations d'une durée de vie utile déterminable sont constatées au moment où elles sont contractées, soit en général au moment où les immobilisations sont aménagées. Ces obligations se rapportent principalement aux frais d'assainissement et de restauration des sols et aux frais d'abandon et de démolition des puits de pétrole et de gaz et des installations connexes. La compagnie fait des estimations, formule des hypothèses et porte des jugements concernant certains facteurs tels que l'existence d'obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations, les évaluations techniques des actifs, les montants et les délais estimés des règlements, les taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit et les taux d'inflation. Initialement, les obligations sont évaluées à leur juste valeur et leur valeur est actualisée. Un montant correspondant à l'obligation initiale est ajouté aux coûts capitalisés de l'actif en question. Avec le temps, le montant actualisé de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajusté de manière à rendre compte de la variation de sa valeur actualisée, et les coûts capitalisés initialement sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations en question.

Aucune obligation liée à la mise hors service n'est constatée pour les installations de fabrication, de distribution et de commercialisation dont la durée de vie utile est indéterminée. Ces obligations deviennent généralement fermes quand les installations sont fermées définitivement et démontées. Ces obligations peuvent comprendre les frais de sortie d'actifs et des travaux supplémentaires d'assainissement des sols. Ces sites ont toutefois une durée de vie indéterminée basée sur les plans de poursuite des activités et, par conséquent, la juste valeur des obligations juridiques conditionnelles ne peut être mesurée, car il est impossible d'en estimer les dates de règlement. Une provision est constituée au titre des passifs environnementaux liés à ces immobilisations lorsqu'il est probable que des obligations ont été contractées et que le montant peut raisonnablement en être estimé. Les provisions pour passifs environnementaux sont établies à partir du coût estimatif des travaux d'ingénierie, compte tenu de la méthode envisagée et de l'ampleur des travaux de restauration prévus, conformément aux exigences réglementaires, de la technologie existante et de la vocation éventuelle des lieux. Ces passifs ne sont pas actualisés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises ont été convertis aux cours du change en vigueur au 31 décembre. Les gains et pertes de change sont constatés dans les résultats.

### Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou déboursé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre intervenants du marché. Les niveaux de hiérarchie 1, 2 et 3 sont des termes pour désigner la priorité des données dans les techniques d'évaluation servant à mesurer la juste valeur. Les données de niveau 1 sont les prix cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Les données de niveau 2 sont des données sur les actifs ou passifs autres que les prix cotés de niveau 1, mais qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 3 sont des données qui ne sont pas observables sur le marché.

### Produits

Les produits tirés de la vente de pétrole brut, de gaz naturel, de produits pétroliers, de produits chimiques et d'autres éléments sont comptabilisés au moment de la livraison. La livraison correspond au moment où le client accepte le titre de propriété et en assume les risques et les avantages, où les prix sont fixés ou déterminables et où la recouvrabilité est raisonnablement assurée. La compagnie ne conclut pas d'ententes qui l'obligent à racheter ses produits, pas plus qu'elle n'accorde au client un droit de retour.

Les produits comprennent les sommes facturées aux clients pour l'expédition et la manutention. Les frais d'expédition et de manutention engagés jusqu'au point d'entreposage final avant la livraison au client sont portés au poste Achats de pétrole brut et de produits, à l'état consolidé des résultats. Les frais de livraison du point d'entreposage final au client sont comptabilisés à titre de charge de commercialisation au poste *Frais de vente et frais généraux*.

Les opérations d'achat et de vente de marchandises auprès de la même contrepartie conclues en regard l'une de l'autre sont combinées et comptabilisées comme des échanges mesurés à la valeur comptable de l'élément vendu.

### Rémunération à base d'actions

La compagnie attribue à certains employés une rémunération à base d'actions sous la forme d'unités d'actions non acquises. La charge de rémunération est mesurée à chaque période de déclaration en fonction du cours actuel de l'action de la compagnie et est portée au poste *Frais de vente et frais généraux* à l'état consolidé des résultats sur la période d'acquisition de chaque attribution. Pour un complément d'information, voir la note 7 afférente aux états financiers consolidés à la page A45.

### Taxes à la consommation

Les taxes à la consommation perçues par la compagnie sont exclues de l'état consolidé des résultats. Il s'agit principalement des taxes provinciales sur les carburants automobiles, de la taxe fédérale sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée fédérale-provinciale.

### Publication récente de normes comptables

En mai 2014, le Financial Accounting Standards Board a publié une nouvelle norme, *Revenue from Contracts with Customers*. Cette norme établit un modèle unique de comptabilisation des produits pour tous les contrats passés avec les clients, élimine les exigences spécifiques au secteur et élargit les exigences d'information. Cette norme sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'Impériale est en train d'évaluer la norme et ses effets sur les états financiers de la compagnie.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### 2. Secteurs d'activité

La compagnie exerce ses activités au Canada. Les fonctions Amont, Aval et Produits chimiques correspondent pour l'essentiel aux secteurs d'exploitation de l'entreprise, qui sont déclarés séparément. Les facteurs servant à distinguer ces secteurs isolables sont fondés sur la nature des activités exercées par chaque secteur et sur la structure de l'organisation interne de la compagnie. Le secteur Amont est organisé et exploité en vue de la prospection et de la production de pétrole brut et de ses équivalents ainsi que de gaz naturel. Quant au secteur Aval, il est organisé et exploité en vue de la transformation du pétrole brut en produits pétroliers et de la distribution et de la commercialisation de ces produits. Le secteur Produits chimiques est organisé et exploité en vue de la fabrication et de la commercialisation de produits tirés des hydrocarbures et de produits chimiques. Cette sectorisation de l'activité est une pratique de longue date de la compagnie largement répandue dans les industries pétrolière et pétrochimique.

Ces fonctions ont été définies comme des secteurs d'exploitation de la compagnie parce que ce sont les secteurs a) qui exercent les activités commerciales à partir desquelles des produits sont gagnés et des charges engagées, b) dont les résultats d'exploitation sont examinés périodiquement par le chef de l'exploitation aux fins de la prise de décisions quant aux ressources qui seront attribuées aux secteurs et à l'évaluation de la performance des secteurs, et c) pour lesquels une information financière distincte est disponible.

Entrent principalement dans la catégorie des comptes non sectoriels les actifs et les passifs qui ne se rapportent pas spécifiquement aux segments commerciaux, tels que principalement l'encaisse, les intérêts débiteurs capitalisés, les emprunts à court terme, la dette et le passif à long terme liés à la rémunération incitative ainsi que l'ajustement du passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite. Le résultat net des comptes non sectoriels tient compte principalement des frais de financement sur la dette, des intérêts créditeurs et des charges de rémunération incitative à base d'actions.

Les méthodes comptables s'appliquant aux informations sectorielles sont identiques à celles qui sont décrites dans l'exposé des principales politiques comptables. Les charges d'exploitation liées aux secteurs Amont, Aval et des produits chimiques comprennent des sommes réparties provenant des comptes non sectoriels. Cette répartition est fondée sur la combinaison des frais de gestion, du prorata des charges d'exploitation et de la moyenne des dépenses en immobilisations sur trois ans. Les cessions d'actifs intersectorielles sont inscrites à la valeur comptable. Les ventes intersectorielles sont conclues pour l'essentiel aux prix courants. Les actifs et les passifs qui ne sont pas associés à un secteur en particulier sont répartis selon leur nature.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

en millions de dollars	Secteur Amont			Secteur Aval			Produits chimiques		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
<b>Produits et autres revenus</b>									
Produits d'exploitation (a)	8 408	6 016	4 674	26 400	25 450	25 077	1 423	1 256	1 302
Ventes intersectorielles	4 087	4 026	4 110	1 359	1 978	2 603	381	318	299
Revenus de placement et d'autres sources	667	145	46	65	59	81	-	-	-
	<b>13 162</b>	<b>10 187</b>	<b>8 830</b>	<b>27 824</b>	<b>27 487</b>	<b>27 761</b>	<b>1 804</b>	<b>1 574</b>	<b>1 601</b>
<b>Charges</b>									
Exploration	67	123	83	-	-	-	-	-	-
Achats de pétrole brut et de produits	5 628	3 778	3 056	21 476	21 628	21 316	1 196	1 065	1 115
Production et fabrication (b)	3 882	3 389	2 704	1 564	1 695	1 569	216	210	185
Frais de vente et frais généraux	3	5	1	887	886	935	70	66	67
Taxe d'accise fédérale	-	-	-	1 562	1 423	1 338	-	-	-
Amortissement et épuisement (b)	857	636	498	216	452	242	12	12	12
Coûts de financement (note 12)	4	9	(1)	-	2	-	-	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>10 441</b>	<b>7 940</b>	<b>6 341</b>	<b>25 705</b>	<b>26 086</b>	<b>25 400</b>	<b>1 494</b>	<b>1 353</b>	<b>1 379</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>2 721</b>	<b>2 247</b>	<b>2 489</b>	<b>2 119</b>	<b>1 401</b>	<b>2 361</b>	<b>310</b>	<b>221</b>	<b>222</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (note 3)</b>									
Exigibles	(219)	(14)	72	296	395	486	76	62	67
Futurs	881	549	529	229	(46)	103	5	(3)	(10)
<b>Total de la charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>662</b>	<b>535</b>	<b>601</b>	<b>525</b>	<b>349</b>	<b>589</b>	<b>81</b>	<b>59</b>	<b>57</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 059</b>	<b>1 712</b>	<b>1 888</b>	<b>1 594</b>	<b>1 052</b>	<b>1 772</b>	<b>229</b>	<b>162</b>	<b>165</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 519</b>	<b>1 690</b>	<b>2 625</b>	<b>1 666</b>	<b>1 453</b>	<b>1 961</b>	<b>250</b>	<b>198</b>	<b>127</b>
<b>Dépenses en immobilisations et frais d'exploration (c)</b>	<b>4 974</b>	<b>7 755</b>	<b>5 518</b>	<b>572</b>	<b>187</b>	<b>140</b>	<b>26</b>	<b>9</b>	<b>4</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Coût	42 142	38 819	30 602	7 460	7 146	7 038	798	771	765
Amortissement cumulé et épuisement	(10 103)	(10 749)	(10 146)	(4 459)	(4 347)	(3 967)	(601)	(586)	(576)
<b>Immobilisations corporelles, montant net (d)</b>	<b>32 039</b>	<b>28 070</b>	<b>20 456</b>	<b>3 001</b>	<b>2 799</b>	<b>3 071</b>	<b>197</b>	<b>185</b>	<b>189</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>34 421</b>	<b>30 553</b>	<b>22 317</b>	<b>5 823</b>	<b>5 732</b>	<b>6 409</b>	<b>372</b>	<b>397</b>	<b>372</b>

en millions de dollars	Comptes non sectoriels			Éliminations			Chiffres consolidés		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
<b>Produits et autres revenus</b>									
Produits d'exploitation (a)	-	-	-	-	-	-	36 231	32 722	31 053
Ventes intersectorielles	-	-	-	(5 827)	(6 322)	(7 012)	-	-	-
Revenus de placement et d'autres sources	3	3	8	-	-	-	735	207	135
	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>(5 827)</b>	<b>(6 322)</b>	<b>(7 012)</b>	<b>36 966</b>	<b>32 929</b>	<b>31 188</b>
<b>Charges</b>									
Exploration	-	-	-	-	-	-	67	123	83
Achats de pétrole brut et de produits	-	-	-	(5 821)	(6 316)	(7 011)	22 479	20 155	18 476
Production et fabrication (b)	-	-	-	-	(6)	(1)	5 662	5 288	4 457
Frais de vente et frais généraux	121	125	78	(6)	-	-	1 075	1 082	1 081
Taxe d'accise fédérale	-	-	-	-	-	-	1 562	1 423	1 338
Amortissement et épuisement (b)	11	10	9	-	-	-	1 096	1 110	761
Coûts de financement (note 12)	-	-	-	-	-	-	4	11	(1)
<b>Total des charges</b>	<b>132</b>	<b>135</b>	<b>87</b>	<b>(5 827)</b>	<b>(6 322)</b>	<b>(7 012)</b>	<b>31 945</b>	<b>29 192</b>	<b>26 195</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>(129)</b>	<b>(132)</b>	<b>(79)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 021</b>	<b>3 737</b>	<b>4 993</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (note 3)</b>									
Exigibles	(47)	(18)	(32)	-	-	-	106	425	593
Futurs	15	(16)	12	-	-	-	1 130	484	634
<b>Total de la charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>(32)</b>	<b>(34)</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 236</b>	<b>909</b>	<b>1 227</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>(97)</b>	<b>(98)</b>	<b>(59)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 785</b>	<b>2 828</b>	<b>3 766</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(30)</b>	<b>(49)</b>	<b>(33)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 405</b>	<b>3 292</b>	<b>4 680</b>
<b>Dépenses en immobilisations et frais d'exploration (c)</b>	<b>82</b>	<b>69</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 654</b>	<b>8 020</b>	<b>5 683</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Coût	511	429	360	-	-	-	50 911	47 165	38 765
Amortissement cumulé et épuisement	(174)	(163)	(154)	-	-	-	(15 337)	(15 845)	(14 843)
<b>Immobilisations corporelles, montant net (d)</b>	<b>337</b>	<b>266</b>	<b>206</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35 574</b>	<b>31 320</b>	<b>23 922</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>565</b>	<b>581</b>	<b>704</b>	<b>(351)</b>	<b>(45)</b>	<b>(438)</b>	<b>40 830</b>	<b>37 218</b>	<b>29 364</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

- (a) Comprend des ventes à destination des États-Unis de 5 940 M\$ (5 217 M\$ en 2013, 4 358 M\$ en 2012). Des ventes à destination des États-Unis ont été enregistrées dans tous les secteurs d'activité, mais surtout dans celui du secteur Amont.
- (b) Une charge de 377 M\$ (280 M\$ après impôts) dans le secteur Aval en 2013, associée à la décision de la compagnie de transformer la raffinerie de Dartmouth en un dépôt de carburant, comprenait la dépréciation de l'usine et de l'équipement non visés par la reconversion en un dépôt au montant de 245 M\$, comptabilisée au titre des dépenses d'amortissement et d'épuisement, ainsi que des coûts liés à la mise hors service, à l'environnement et aux employés totalisant 132 M\$ comptabilisés au titre des charges de production et de fabrication. À la fin de 2014, les coûts liés à la mise hors service, à l'environnement et aux employés totalisaient 90 M\$.
- (c) Les dépenses en immobilisations et frais d'exploration comprennent les frais d'exploration, les ajouts aux immobilisations corporelles, les ajouts aux contrats de location-acquisition, les investissements additionnels et les acquisitions.
- (d) Comprend des immobilisations corporelles en cours de construction de 12 535 M\$ (9 234 M\$ en 2013).

### 3. Impôts sur le bénéfice

en millions de dollars	2014	2013	2012
Charge d'impôts exigibles	106	425	593
Passif d'impôts futurs (a)	1 130	484	634
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices (b)	1 236	909	1 227
Taux d'imposition des sociétés prévu par la loi (en pourcentage)	25,5	25,4	25,5
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :			
Variation du taux d'imposition en vigueur	-	-	-
Autre	(0,9)	(1,1)	(0,9)
Taux d'imposition effectif	24,6	24,3	24,6

- (a) La charge d'impôts futurs ne comprend pas de charges d'impôts reportés et d'impôts reportés créditeurs nets importants au titre des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition en 2014, 2013 et 2012.
- (b) Les décaissements au titre des impôts sur les bénéfices, plus les crédits à l'investissement, ont totalisé 811 millions de dollars en 2014 (911 M\$ en 2013, 871 M\$ en 2012).

La charge d'impôts futurs représente l'écart entre les valeurs comptable et fiscale de l'actif et du passif. Cet écart est réévalué à la fin de chaque exercice selon les taux d'imposition et les lois fiscales qui devraient s'appliquer quand cet écart sera matérialisé ou réglé. Au 31 décembre, les composantes du passif et de l'actif d'impôts futurs s'établissaient comme suit :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Amortissement	3 777	2 949	2 434
Forages fructueux et achats de terrains	827	815	399
Prestations de retraite et avantages sociaux	(438)	(376)	(717)
Restauration des lieux	(304)	(287)	(284)
Intérêts capitalisés	82	69	53
Autres	(103)	(99)	39
Passif d'impôts futurs à long terme - montant net	3 841	3 071	1 924
Évaluation des stocks selon la méthode DEPS	(201)	(450)	(478)
Autres	(113)	(109)	(49)
Actif d'impôts futurs - Montant net	(314)	(559)	(527)
Provision pour moins-value	-	-	-
Passif d'impôts futurs - montant net	3 527	2 512	1 397

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### Économies d'impôt non constatées

Les économies d'impôt non constatées reflètent la différence entre les positions prises ou qui devraient être prises dans les déclarations fiscales et les montants constatés dans les états financiers.

Le tableau qui suit résume l'information sur la variation du montant des économies d'impôt non constatées :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	151	143	134
Ajouts au titre de la position fiscale de l'exercice en cours	4	10	4
Ajouts au titre de positions fiscales d'exercices antérieurs	-	2	10
Réductions au titre de positions fiscales d'exercices antérieurs	(4)	(4)	(3)
Réductions en raison du dépassement du délai de prescription	-	-	(2)
Solde au 31 décembre	151	151	143

Les soldes des économies d'impôt non constatées illustrés ci-dessus sont principalement associés à des positions fiscales qui réduiraient le taux d'imposition effectif de la compagnie si ces positions sont favorablement réglées. En général, le règlement défavorable de ces positions fiscales n'augmenterait généralement pas le taux d'imposition effectif, sauf si le montant réglé dépasse les économies d'impôt non constatées en question. Les variations d'économies d'impôt non constatées en 2014, 2013 et 2012 n'ont pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net et les flux de trésorerie de la compagnie. Les déclarations de 2007 à 2014 de la compagnie sont sujettes à examen par les autorités fiscales. L'Agence du revenu du Canada a proposé certains ajustements aux déclarations de la compagnie. La direction est en train d'évaluer ces ajustements et estime que plusieurs questions en suspens antérieures devraient être réglées en 2015. L'incidence de ces questions sur les économies d'impôt non constatées et sur le taux d'imposition effectif ne devrait pas être importante.

Il faudra de nombreuses années pour que ces positions fiscales aboutissent à un règlement. Il est difficile de prédire le moment où des positions fiscales données feront l'objet d'un règlement, puisque ce moment échappe en partie au contrôle de la compagnie.

La compagnie classe les intérêts sur les soldes liés aux impôts sur les bénéfices dans les intérêts débiteurs ou créditeurs et les pénalités fiscales dans les charges d'exploitation.

## 4. Avantages de retraite

Les avantages de retraite auxquels ont droit la quasi-totalité des employés retraités et leurs conjoints survivants comprennent les prestations de retraite et certains avantages au titre des régimes de soins de santé et d'assurance-vie. Pour faire face à ses engagements, la compagnie capitalise des régimes de retraite agréés et paie directement les prestations supplémentaires non capitalisées aux prestataires.

Les régimes de retraite sont constitués principalement de régimes à prestations déterminées financés par la compagnie et fondés sur les années de service et la moyenne des salaires de fin de carrière. La compagnie partage le coût des régimes de soins de santé et d'assurance-vie. Les obligations de la compagnie sont établies selon une méthode de répartition des prestations qui tient compte des états de service des employés à ce jour et du niveau actuel des salaires ainsi que de la projection des salaires jusqu'à la retraite.

Les charges et obligations contractées au titre des régimes capitalisés et non capitalisés sont calculées selon les principes actuariels reconnus et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. La méthode de calcul des charges de retraite et des obligations s'y rattachant se fonde sur certaines hypothèses à long terme concernant les taux d'actualisation, de rendement de l'actif du régime et d'augmentation salariale. L'obligation et la charge de retraite peuvent varier considérablement si l'on modifie les hypothèses retenues pour estimer l'obligation et le rendement attendu de l'actif des régimes. .

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Les obligations de la compagnie au titre des prestations constituées et les actifs du régime liés aux régimes à prestations déterminées sont calculés au 31 décembre.

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires de retraite	
	2014	2013	2014	2013
Hypothèses retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre (en pourcentage)				
Taux d'escompte	<b>3,75</b>	4,75	<b>3,75</b>	4,75
Augmentation des salaires à long terme	<b>4,50</b>	4,50	<b>4,50</b>	4,50

en millions de dollars

<b>Variation de l'obligation au titre des prestations projetées</b>				
Obligation au titre des prestations projetées au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>6 870</b>	7 336	<b>503</b>	547
Coût des services rendus de la période	<b>152</b>	181	<b>9</b>	11
Intérêts débiteurs	<b>322</b>	281	<b>26</b>	21
Pertes (gains) actuariels	<b>1 083</b>	(504)	<b>123</b>	(50)
Modifications	-	-	-	-
Prestations versées (a)	<b>(457)</b>	(424)	<b>(27)</b>	(26)
Obligation au titre des prestations projetées au 31 décembre	<b>7 970</b>	6 870	<b>634</b>	503

Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre	<b>7 292</b>	6 263
--	--------------	-------

Le taux d'actualisation retenu en fin d'exercice pour établir le passif au titre des avantages complémentaires à la retraite se fonde sur le rendement en fin d'exercice d'obligations de sociétés canadiennes à long terme de première qualité dont l'échéance (la durée) moyenne correspond à peu près à celle du passif en question. La mesure de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite constituée suppose un taux tendanciel du coût des soins de santé de 4,50 % en 2015 et dans les années subséquentes.

	Prestations de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2014	2013	2014	2013
en millions de dollars				
<b>Variation de l'actif des régimes</b>				
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>5 872</b>	5 114		
Rendement (perte) réel de l'actif des régimes	<b>923</b>	491		
Cotisations de la compagnie	<b>362</b>	600		
Prestations versées (b)	<b>(350)</b>	(333)		
Juste valeur au 31 décembre	<b>6 807</b>	5 872		

Excédent (insuffisance) de l'actif par rapport à l'obligation au titre des prestations projetées au 31 décembre

Régimes capitalisés	<b>(589)</b>	(424)		
Régimes non capitalisés	<b>(574)</b>	(574)	<b>(634)</b>	(503)
Total (c)	<b>(1 163)</b>	(998)	<b>(634)</b>	(503)

(a) Prestations versées au titre des régimes capitalisés et non capitalisés.

(b) Prestations versées au titre des régimes capitalisés uniquement.

(c) Juste valeur de l'actif, moins l'obligation au titre des prestations projetées indiquée ci-dessus.

Le financement des régimes de retraite agréés se conforme aux règlements fédéraux et provinciaux en matière de retraite et la compagnie cotise à ces régimes suivant les besoins établis par une évaluation actuarielle indépendante. Conformément à la recommandation officielle relative à la comptabilisation des régimes à prestations déterminées et des avantages complémentaires de retraite, l'état sous-capitalisé des avantages complémentaires de retraite a été constaté comme un passif dans le bilan, et les changements apportés à la capitalisation ont été reconnus au poste *Autres éléments du résultat étendu* pour l'exercice au cours duquel ils ont eu lieu.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

en millions de dollars	Prestations de retraite		Avantages complémentaires de retraite	
	2014	2013	2014	2013
Les montants comptabilisés au bilan consolidé sont constitués de ce qui suit :				
Passif à court terme	(29)	(25)	(29)	(28)
Autres obligations à long terme	(1 134)	(973)	(605)	(475)
<b>Total constaté</b>	<b>(1 163)</b>	<b>(998)</b>	<b>(634)</b>	<b>(503)</b>
Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont constitués de ce qui suit :				
Pertes (gains) actuariels – montant net	2 666	2 303	180	64
Coût des services passés	39	62	-	-
<b>Total comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, avant impôts</b>	<b>2 705</b>	<b>2 365</b>	<b>180</b>	<b>64</b>

La compagnie détermine le taux de rendement prévu à long terme en formulant des hypothèses sur le rendement à long terme cible de chaque catégorie d'actif, en tenant compte de facteurs comme le rendement réel prévu de la catégorie d'actifs considérée et l'inflation. Un taux de rendement à long terme unique est ensuite établi à partir de la moyenne pondérée de la répartition cible de l'actif et de l'hypothèse relative au rendement à long terme de chaque catégorie d'actif. En 2014, le taux de rendement à long terme prévu qui a servi au calcul des charges de retraite a été de 6,25 % contre des rendements réels de 6,90 % et de 8,80 % au cours des périodes de 10 ans et 20 ans terminées le 31 décembre 2014.

en millions de dollars	Prestations de retraite			Autres avantages complémentaires de retraite		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Hypothèses retenues pour déterminer le coût net au titre des prestations des exercices clos le 31 décembre (en pourcentage)						
Taux d'actualisation	4,75	3,75	4,25	4,75	3,75	4,25
Rendement à long terme de l'actif des régimes	6,25	6,25	6,25	-	-	-
Augmentation des salaires à long terme	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
<b>Composantes du coût net des prestations constituées</b>						
Coût des services rendus de l'exercice	152	181	160	9	11	8
Intérêts débiteurs	322	281	288	26	21	21
Rendement prévu de l'actif des régimes	(369)	(331)	(288)	-	-	-
Amortissement du coût de services passés	23	23	23	-	-	-
Amortissement des pertes (gains) actuariels	166	243	235	7	10	8
<b>Coût net des prestations constituées de l'exercice</b>	<b>294</b>	<b>397</b>	<b>418</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>37</b>
<b>Montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu</b>						
Pertes (gains) actuariels – montant net	529	(664)	530	123	(50)	40
Amortissement des pertes (gains) nets actuariels inclus dans le coût net des prestations constituées de l'exercice	(166)	(243)	(235)	(7)	(10)	(8)
Amortissement du coût des services passés inclus dans le coût net des prestations constituées de l'exercice	(23)	(23)	(23)	-	-	-
<b>Total comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>340</b>	<b>(930)</b>	<b>272</b>	<b>116</b>	<b>(60)</b>	<b>32</b>
<b>Total comptabilisé dans le coût net des prestations constituées de l'exercice et le cumul des autres éléments du résultat étendu, avant impôts</b>	<b>634</b>	<b>(533)</b>	<b>690</b>	<b>158</b>	<b>(18)</b>	<b>69</b>



## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Le coût des régimes à cotisations déterminées, principalement le régime d'épargne des employés, s'est élevé à 40 M\$ en 2014 (37 M\$ en 2013, 36 M\$ en 2012).

Le tableau ci-dessous présente le sommaire de la variation du cumul des autres éléments du résultat étendu :

en millions de dollars	Total des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite		
	2014	2013	2012
(Imputé) crédité au cumul des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	<b>(456)</b>	990	(304)
(Déduit des) ajouté aux impôts futurs (note 17)	<b>118</b>	(256)	87
(Imputé) crédité au cumul des autres éléments du résultat étendu, après impôts	<b>(338)</b>	734	(217)

La stratégie de placement de la compagnie pour l'actif du régime repose sur une vision à long terme, une évaluation prudente des risques inhérents aux diverses catégories d'actif et une large diversification visant à réduire le risque sur l'ensemble du portefeuille. En accord avec la nature à long terme du passif, la compagnie investit principalement dans des fonds internationaux d'actions indexés sur la capitalisation boursière pondérée et dans des obligations canadiennes indexées pour diversifier les risques tout en réduisant les coûts. Le fonds ne détient des actions de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée que dans la mesure où cela est nécessaire pour reproduire la composition de l'indice d'actions pertinent. Le solde des actifs du plan est investi principalement dans des titres de créance de sociétés de première qualité et gouvernementaux. Des études sont effectuées périodiquement pour déterminer la répartition de l'actif souhaitée. La répartition cible de l'actif pour le volet actions est de 37 %. La répartition cible pour le volet titres de créance est de 58 %. Le solde de 5 % est investi dans des partenariats de capital de risque qui poursuivent une stratégie d'investissement dans de nouvelles entreprises américaines et internationales.

Le tableau ci-dessous donne la juste valeur des actifs du régime de retraite pour l'exercice 2014, y compris le niveau au sein de la hiérarchie de juste valeur :

en millions de dollars	Total	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2014 selon :		
		Prix cotés sur les marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données significatives observables (niveau 2)	Données significatives non observables (niveau 3)
<b>Catégorie d'actif</b>				
Actions				
Canadiennes	460		460	(a)
Internationales	2 153		2 153	(a)
Titres de créance canadiens				
De sociétés	922		922	(b)
Gouvernementaux	3 033		3 033	(b)
Adossés aux actifs	5		5	(b)
Partenariats de capital de risque	211			211 (c)
Liquidités	23	8	15	(d)
<b>Total des actifs du régime à la juste valeur</b>	<b>6 807</b>	<b>8</b>	<b>6 588</b>	<b>211</b>

- (a) Pour les actions de sociétés détenues sous la forme d'unités de fonds qui sont rachetables à la date d'évaluation, la valeur de l'unité est traitée comme une donnée de niveau 2. La juste valeur des actions détenues par les fonds est basée sur des prix cotés observables sur les bourses actives, qui sont des données de niveau 1.
- (b) Pour les titres de créance de sociétés, gouvernementaux et adossés aux actifs, la juste valeur est basée sur les données observables de transactions comparables du marché.
- (c) Pour les investissements dans des partenariats de capital de risque, la juste valeur est généralement déterminée en utilisant les multiples des résultats ou des bénéfices ou d'autres données pertinentes du marché, y compris les premiers appels publics à l'épargne.
- (d) Pour les soldes en espèces qui sont détenus dans des fonds de niveau 2 avant investissement dans les unités de ces fonds, la valeur en espèces est traitée comme une donnée de niveau 2.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Le tableau ci-dessous donne la variation de la juste valeur des actifs de niveau 3 qui reposent sur des données significatives non observables :

en millions de dollars	Fonds de placements hypothécaires	Capital de risque
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	1	188
Gains (pertes) nets réalisés	-	(16)
Gains (pertes) nets non réalisés	-	40
Achats (ventes) nets	(1)	(1)
Juste valeur au 31 décembre 2014	-	211

Le tableau ci-dessous donne la juste valeur des actifs du régime de retraite pour l'exercice 2013, y compris le niveau au sein de la hiérarchie de juste valeur :

en millions de dollars	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2013, selon :			
	Total	Prix cotés sur les marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données significatives observables (niveau 2)	Données significatives non observables (niveau 3)
Catégorie d'actif				
Actions				
Canadiennes	932		932 (a)	
Internationales	1 911		1 911 (a)	
Titres de créance canadiens				
De sociétés	654		654 (b)	
Gouvernementaux	2 161		2 161 (b)	
Adossés aux actifs	-			
Fonds de placements hypothécaires	1			1 (c)
Partenariats de capital de risque	188			188 (d)
Liquidités	25	12	13 (e)	
<b>Total des actifs du régime à la juste valeur</b>	<b>5 872</b>	<b>12</b>	<b>5 671</b>	<b>189</b>

- (a) Pour les actions de sociétés détenues sous la forme d'unités de fonds qui sont rachetables à la date d'évaluation, la valeur de l'unité est traitée comme une donnée de niveau 2. La juste valeur des actions détenues par les fonds est basée sur des prix cotés observables sur les bourses actives, qui sont des données de niveau 1.
- (b) Pour les titres de créance de sociétés, gouvernementaux et adossés aux actifs, la juste valeur est basée sur les données observables de transactions comparables du marché.
- (c) Pour les fonds de placements hypothécaires, la juste valeur représente le principal impayé qui est garanti par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- (d) Pour les investissements dans des partenariats de capital de risque, la juste valeur est généralement déterminée en utilisant les multiples des résultats ou des bénéfices ou d'autres données pertinentes du marché, y compris les premiers appels publics à l'épargne.
- (e) Pour les soldes en espèces qui sont détenus dans des fonds de niveau 2 avant investissement dans les unités de ces fonds, la valeur en espèces est traitée comme une donnée de niveau 2.

Le tableau ci-dessous donne la variation de la juste valeur des actifs de niveau 3 qui reposent sur des données significatives non observables :

en millions de dollars	Fonds de placements hypothécaires	Capital de risque
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	1	158
Gains (pertes) nets réalisés	-	(17)
Gains (pertes) nets non réalisés	-	44
Achats (ventes) nets	-	3
Juste valeur au 31 décembre 2013	1	188

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des régimes de retraite faisant ressortir l'excédent des obligations au titre des prestations constituées sur l'actif du régime :

en millions de dollars	Prestations de retraite	
	2014	2013
Régimes de retraite capitalisés dont l'obligation au titre des prestations constituées est supérieure à l'actif du régime :		
Obligation au titre des prestations projetées	-	-
Obligation au titre des prestations constituées	-	-
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-
Obligation au titre des prestations constituées, déduction faite de la juste valeur de l'actif du régime	-	-
Régimes non capitalisés couverts par les réserves comptables :		
Obligation au titre des prestations projetées	574	574
Obligation au titre des prestations constituées	542	496

### Amortissement estimatif du cumul des autres éléments du résultat étendu pour 2015

en millions de dollars	Prestations de retraite	Avantages
		complémentaires de retraite
Pertes (gains) actuariels – montant net (a)	191	12
Coût des services passés (b)	18	-

(a) La compagnie amortit le solde du montant net des pertes (gains) actuariels comme une composante du coût net des prestations constituées sur la période moyenne qu'il reste à travailler aux participants actifs au régime.

(b) La compagnie amortit le coût des services passés selon la méthode linéaire.

### Flux de trésorerie

Pour les exercices ci-dessous, les prestations à verser suivantes sont prévues :

en millions de dollars	Prestations de retraite	Avantages
		complémentaires de retraite
2015	385	29
2016	395	29
2017	405	30
2018	410	30
2019	420	30
2020 – 2024	2 140	155

Pour l'exercice 2015, la compagnie compte cotiser environ 225 M\$ en espèces à ses régimes de retraite.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### Sensibilité des résultats

Une variation de 1 % des hypothèses concernant les obligations découlant des régimes de retraite aurait les incidences suivantes :

Hausse (baisse) en millions de dollars	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
<b>Taux de rendement de l'actif des régimes</b>		
Incidence sur le coût net des prestations constituées, avant impôts	(60)	60
<b>Taux d'actualisation :</b>		
Incidence sur le coût net des prestations constituées, avant impôts	(70)	90
Incidence sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(1 100)	1 400
<b>Taux d'augmentation des salaires :</b>		
Incidence sur le coût net des prestations constituées, avant impôts	35	(30)
Incidence sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	190	(170)

Une modification de 1 % du taux tendanciel prévu du coût des soins de santé aurait les incidences suivantes :

Hausse (baisse) en millions de dollars	Baisse de 1 %	Baisse de 1 %
Incidence sur le coût des services passés et les intérêts débiteurs	4	(3)
Incidence sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	70	(55)

## 5. Autres obligations à long terme

en millions de dollars	2014	2013
Avantages de retraite (a)(note 4)	1 739	1 448
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres passifs environnementaux (b)	1 325	1 258
Passif au titre de la rémunération à base d'actions (note 7)	154	140
Autres obligations (note 16)	347	245
<b>Total des autres obligations à long terme</b>	<b>3 565</b>	<b>3 091</b>

(a) Les obligations comptabilisées au titre des avantages de retraite des employés comprennent aussi 58 M\$ à titre de passif à court terme (53 M\$ en 2013).

(b) Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les autres passifs environnementaux comprennent aussi 143 M\$ comptabilisés à titre de passif à court terme (154 M\$ en 2013).

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations imputées pour l'exercice étaient des évaluations de la juste valeur de niveau 3. Le tableau ci-après résume l'activité ayant trait au passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

en millions de dollars	2014	2013
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	1 237	966
Ajouts	184	251
Réduction suite à la vente de biens	(153)	-
Charge de désactualisation	105	105
Règlement	(81)	(85)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 292</b>	<b>1 237</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### 6. Dérivés et instruments financiers

Au cours des trois derniers exercices, la compagnie n'a pas conclu de contrat de dérivés pour compenser les expositions associées aux prix des hydrocarbures, aux taux de change et aux taux d'intérêt découlant des actifs, des passifs et des transactions existants. La compagnie ne s'est pas livrée à des activités de spéculation ou de transaction sur des dérivés ni n'a eu recours à des dérivés à caractéristiques de levier financier. La compagnie maintient un système de contrôle qui comprend une politique sur l'autorisation, la déclaration et la surveillance des opérations sur dérivés.

La juste valeur des instruments financiers de la compagnie est déterminée en fonction de diverses données du marché et d'autres techniques d'évaluation pertinentes. Il n'y a pas de différence importante entre la juste valeur des instruments financiers de la compagnie et la valeur inscrite aux livres. La hiérarchie de juste valeur de la dette à long terme est principalement de niveau 2.

### 7. Régimes d'intéressement à base d'actions

Les régimes d'intéressement à base d'actions visent à retenir certains employés, à récompenser leur rendement élevé et à encourager l'apport individuel à l'amélioration soutenue du rendement de la compagnie et de la valeur actionnariale.

#### Unités d'actions non acquises et unités d'actions à dividende différé

Aux termes du régime d'unités d'actions non acquises, chaque unité donne à son bénéficiaire le droit conditionnel de recevoir de la compagnie, à l'exercice de l'unité, un montant équivalent à la moyenne des cours de clôture des actions ordinaires de la compagnie à la Bourse de Toronto sur les cinq jours précédant immédiatement et incluant la date d'exercice. Dans les trois ans qui suivent la date de leur attribution, 50 % des unités sont exercées, le reste étant exercé sept ans après la date d'attribution. La compagnie peut aussi émettre des unités pouvant être exercées à 50 % cinq ans après la date d'attribution, les unités restantes pouvant être exercées dix ans après la date d'attribution ou à la date de retraite du bénéficiaire, selon la plus éloignée des deux éventualités.

Le régime d'unités d'actions à dividende différé est offert aux administrateurs non salariés. Les administrateurs non salariés peuvent choisir de toucher la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous cette forme. Le nombre d'unités attribuées à la fin de chaque trimestre civil correspond à la valeur des jetons de présence de l'administrateur non salarié pour ce trimestre qu'il a choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions à dividende différé, divisé par la moyenne des cours de clôture des actions de la compagnie pour les cinq jours de bourse consécutifs précédant le dernier jour du trimestre civil. Des unités additionnelles sont attribuées d'après le quotient du dividende en argent à servir sur les actions de la compagnie par le cours de clôture moyen juste avant la date de paiement de ce dividende, quotient qui est ensuite multiplié par le nombre d'unités d'actions à dividende différé que possède le bénéficiaire, ajusté pour tenir compte des fractionnements d'actions. Pour exercer les unités d'actions à dividende différé, le bénéficiaire doit avoir démissionné à titre d'administrateur, la date limite pour les exercer étant fixée au 31 décembre de l'année qui suit la démission. À la date d'exercice, la valeur en argent à recevoir pour les unités est déterminée d'après la moyenne des cours de clôture des actions de la compagnie sur les cinq jours de bourse consécutifs qui précèdent la date d'exercice, ajustée pour tenir compte des fractionnements d'actions.

Toutes les unités doivent être réglées en espèces à quelques exceptions près. Le régime des unités d'actions non acquises prévoit que, dans le cas des unités attribuées à des résidents du Canada, le bénéficiaire aura la possibilité de recevoir une action ordinaire de la compagnie par unité ou de se faire régler en argent les unités devant être exercées au septième anniversaire de la date d'attribution. Pour les unités pouvant être exercées à 50 % cinq ans après la date d'attribution, et les unités restantes pouvant être exercées dix ans après la date d'attribution ou la date de retraite du prestataire, selon la plus éloignée des deux éventualités, le bénéficiaire a la possibilité de recevoir une action ordinaire de la compagnie par unité ou de se faire régler en argent les unités devant être exercées.

La compagnie comptabilise ces unités selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des attributions sous forme d'unités d'actions non acquises et d'unités d'actions à dividende différé correspond au cours de l'action de la compagnie. Selon cette méthode, la charge de rémunération liée aux unités de ces régimes est

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

mesurée à chaque période de déclaration en fonction du cours actuel de l'action de la compagnie et est constatée dans l'état consolidé des résultats, répartie sur la période d'acquisition de chaque attribution.

Le tableau ci-dessous résume l'information sur ces unités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

	Unités d'actions restreintes	Unités d'actions à dividende différé
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	<b>8 714 854</b>	<b>98 236</b>
Attribuées	<b>1 427 460</b>	<b>8 963</b>
Exercées	<b>(1 719 387)</b>	-
Confisquées et annulées	<b>(45 442)</b>	-
En cours au 31 décembre 2014	<b>8 377 485</b>	<b>107 199</b>

En 2014, la charge de rémunération imputée aux résultats au titre de ces régimes s'est chiffrée à 90 M\$ (92 M\$ en 2013, 58 M\$ en 2012). L'économie d'impôts constatée dans les résultats au titre de cette charge de rémunération pour l'exercice s'est chiffrée à 31 M\$ (33 M\$ en 2013, 20 M\$ en 2012) Des paiements au comptant de 94 M\$ au titre de ces régimes ont été faits en 2014 (88 M\$ en 2013, 97 M\$ en 2012).

Au 31 décembre 2014, la charge de rémunération non constatée avant impôts liée aux unités d'actions qui n'étaient pas acquises s'élevait à 191 M\$, selon le cours de l'action de la compagnie à la fin de l'exercice. La période d'acquisition moyenne pondérée des unités d'actions assujetties à des restrictions est de 3,5 ans. Toutes les unités émises en vertu des régimes d'intéressement en actions et en actions à dividende différé étaient acquises au 31 décembre 2014.

## 8. Revenus de placement et d'autres sources

Les revenus de placement et d'autres sources comprennent les gains et les pertes à la vente d'actifs suivants :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Produits de la vente d'actifs	<b>851</b>	160	226
Valeur comptable des actifs vendus	<b>155</b>	10	132
Gain (perte) à la vente d'actifs, avant impôts (a)(b)	<b>696</b>	150	94
Gain (perte) à la vente d'actifs, après impôts (a)(b)	<b>526</b>	120	72

(a) L'exercice 2014 comprenait des gains de 638 M\$ (478 M\$ après impôts) sur la vente d'actifs de production classiques situés à Boundary Lake, Cynthia/West Pembina et Rocky Mountain House.

(b) Les résultats de 2013 comprenaient un gain de 85 M\$ (73 M\$ après impôts) sur la vente d'actifs ne servant pas à l'exploitation.

## 9. Litiges et autres éventualités

Diverses poursuites ont été intentées à l'encontre de l'Impériale et ses filiales. La direction examine régulièrement ces litiges, en faisant le point avec ses conseillers juridiques internes et externes, pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser ou de déclarer ces éventualités. La compagnie enregistre un passif non actualisé au titre de ces éventualités quand une perte est probable et que son montant peut être raisonnablement estimé. Quand on peut raisonnablement estimer une fourchette de montants et qu'aucun montant dans cette fourchette ne constitue une meilleure estimation qu'un autre, la valeur minimale est alors prise en compte. La compagnie ne comptabilise pas de passif quand il est probable qu'un passif a été engagé, mais que son montant ne peut pas être raisonnablement estimé ou que le passif n'apparaît que raisonnablement possible ou peu probable. Dans le cas des éventualités dont une issue défavorable est raisonnablement possible et qui sont importantes, la compagnie dévoile la nature de l'éventualité et, quand c'est possible, elle fournit une estimation de la perte possible. Aux fins de la déclaration des éventualités, le qualificatif « importantes » couvre les éventualités importantes ainsi que celles qui devraient être déclarées de l'avis de la direction. Compte tenu des faits et circonstances pertinents, la compagnie ne croit pas que l'issue définitive d'une quelconque poursuite en cours à l'encontre de la compagnie aura une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses états financiers dans leur ensemble.

La compagnie a aussi pris d'autres engagements dans le cours normal des affaires, pour faire face aux besoins de son exploitation et à ses besoins en capitaux, qu'elle s'attend à pouvoir remplir sans qu'ils aient

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

une incidence défavorable importante sur ses activités ou sa situation financière. Les obligations d'achat inconditionnel, définies par les normes comptables, représentent des engagements à long terme qui ne sont pas résiliables ou qui ne le sont que dans certaines circonstances et que des tiers ont utilisées pour assurer le financement des immobilisations qui fourniront les biens et services prévus au contrat.

en millions de dollars	Paiements exigibles par exercice					Après	Total
	2015	2016	2017	2018	2019	2019	
Obligations d'achat inconditionnel (a)	<b>100</b>	<b>84</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>99</b>	<b>225</b>	<b>681</b>

(a) Les obligations non actualisées de 681 M\$ ont essentiellement trait à des conventions de débit pipelinier. Les paiements en vertu d'obligations d'achat inconditionnel se sont élevés à 112 M\$ (95 M\$ en 2013, 86 M\$ en 2012). La valeur actualisée de ces engagements, compte non tenu des intérêts théoriques de 125 M\$, s'établissait à 556 M\$.

## 10. Actions ordinaires

en milliers d'actions	Au 31 déc. 2014	Au 31 déc. 2013
Autorisées	<b>1 100 000</b>	1 100 000

De 1995 à 2014, la compagnie a racheté des actions dans le cours normal de ses activités, en vertu de dix-neuf programmes de rachat d'actions d'une durée de 12 mois et d'une offre d'achat par adjudication. Les achats cumulatifs effectués dans le cadre de ces programmes totalisaient 906 543 milliers actions et 15 708 M\$. ExxonMobil a pris part à ces programmes de manière à maintenir sa participation dans l'Impériale à 69,6 %. Un autre programme de rachat d'actions d'une durée de 12 mois a été lancé dans le cours normal des activités le 25 juin 2014, permettant à la compagnie de racheter environ 1 million d'actions.

L'excédent du coût d'achat sur la valeur attribuée des actions a été inscrit à titre de distribution de bénéfices non répartis.

Les activités liées aux actions ordinaires de la compagnie sont résumées ci-dessous :

	En milliers d'actions	En millions de dollars
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	847 599	1 528
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	2 776	43
Achats à la valeur attribuée	(2 776)	(5)
Solde au 31 décembre 2012	847 599	1 566
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	-	-
Achats à la valeur attribuée	-	-
Solde au 31 décembre 2013	847 599	1 566
<b>Actions émises en vertu du régime d'options sur actions</b>	<b>2</b>	-
<b>Achats à la valeur attribuée</b>	<b>(2)</b>	-
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>847 599</b>	<b>1 566</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Le tableau ci-dessous présente le calcul du résultat par action, avant et après dilution :

	2014	2013	2012
<b>Bénéfice net par action ordinaire – résultat de base</b>			
Bénéfice net (en millions de dollars)	3 785	2 828	3 766
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions d'actions)	847,6	847,6	847,7
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)	4,47	3,34	4,44
<b>Bénéfice net par action ordinaire – résultat dilué</b>			
Bénéfice net (en millions de dollars)	3 785	2 828	3 766
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions d'actions)	847,6	847,6	847,7
Incidence des primes à base d'actions versées aux employés (en millions d'actions)	3,0	3,0	3,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, compte tenu d'une dilution (en millions d'actions)	850,6	850,6	851,1
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)	4,45	3,32	4,42

## 11. Informations financières diverses

Le bénéfice net de 2014 a inclus un gain après impôts de 29 M\$ (gain de 24 M\$ en 2013, gain de 45 M\$ en 2012), attribuable à l'effet des variations de stocks évalués selon la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS). Selon les estimations, le coût de remplacement des stocks en date du 31 décembre 2014 dépassait la valeur comptable DEPS de 857 M\$ (1 787 M\$ en 2013). À la fin de l'exercice, les stocks de pétrole brut et de produits s'établissaient comme suit :

en millions de dollars	2014	2013
Pétrole brut	650	628
Produits pétroliers	409	340
Produits chimiques	53	54
Gaz naturel et autres produits	9	8
Total des stocks de pétrole brut et de produits	1 121	1 030

En 2014, les frais de recherche et développement avant crédits d'impôt à l'investissement se sont élevés à 128 M\$ (154 M\$ en 2013, 147 M\$ en 2012). Ces coûts sont compris dans les charges, en raison du caractère incertain des avantages futurs.

Les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient les taxes courues autres que des impôts sur les bénéfices de 408 M\$ au 31 décembre 2014 (380 M\$ en 2013).

## 12. Coûts de financement et renseignements supplémentaires sur les billets et emprunts

en millions de dollars	2014	2013	2012
Intérêts sur la dette	82	69	20
Intérêts capitalisés	(82)	(69)	(20)
Intérêts débiteurs - montant net	-	-	-
Autres intérêts	4	11	(1)
Total des coûts de financement (a)	4	11	(1)

(a) En 2014, les paiements d'intérêts se sont élevés à 82 M\$ (69 M\$ en 2013, 20 M\$ en 2012). En 2014, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts à court terme s'est établi à 1,1 % (1,1 % en 2013).



## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Au 31 décembre 2014, la compagnie avait emprunté 75 M\$ en vertu d'une entente conclue avec une société affiliée à ExxonMobil qui prévoit l'accord d'un prêt à vue renouvelable sans intérêt à la compagnie par ExxonMobil plafonné à 75 M\$. Ce prêt représente la quote-part d'ExxonMobil dans le fonds de roulement nécessaire pour financer les dispositions prises par l'Impériale au nom d'ExxonMobil pour l'achat, la commercialisation et le transport du pétrole brut et des diluants.

Au cours du premier trimestre de 2014, la compagnie a repoussé l'échéance de sa facilité de crédit bancaire à court terme de 364 jours non garantie de 500 M\$ au mois de mars 2015. La compagnie n'a pas utilisé cette facilité.

### 13. Immobilisations louées

Au 31 décembre 2014, la compagnie était liée par des contrats de location-exploitation non résiliables visant des immeubles de bureaux, des wagons-citernes, des stations-service et d'autres biens assortis d'engagements locatifs minimaux non actualisés s'élevant à 494 M\$, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

en millions de dollars	Paiements exigibles par exercice						Total
	2015	2016	2017	2018	2019	Après 2019	
Paiements de loyers en vertu d'engagements minimaux (a)	<b>178</b>	<b>126</b>	<b>93</b>	<b>39</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>494</b>

(a) En 2014, les charges locatives découlant des contrats de location-exploitation résiliables et non résiliables se sont élevées à 315 M\$ (287 M\$ en 2013, 271 M\$ en 2012). Les revenus locatifs connexes n'étaient pas importants.

### 14. Dette à long terme

en millions de dollars	Au 31 déc. 2014	Au 31 déc. 2013
Dette à long terme (a)	<b>4 746</b>	4 316
Contrats de location-acquisition (b)	<b>167</b>	128
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>4 913</b>	4 444

- (a) Emprunt en vertu d'une entente existante de prêt à taux variable à long terme avec une société affiliée à ExxonMobil qui prévoit un prêt à la compagnie par ExxonMobil jusqu'à concurrence de 6,25 milliards de dollars à un taux d'intérêt équivalant à ceux du marché canadien. L'entente, en vigueur jusqu'au 31 juillet 2020, est résiliable sur préavis d'au moins 370 jours de la part d'ExxonMobil. Le taux d'intérêt effectif moyen du prêt s'est établi à 1,2 % en 2014.
- (b) Les contrats de location-acquisition concernent principalement les installations de transport et des conventions relatives aux services. Le taux d'intérêt théorique moyen a été de 7,0 % en 2014 (7,0 % en 2013). Les obligations locatives capitalisées comprennent aussi 22 M\$ comptabilisés à titre de passif à court terme (7 M\$ en 2013). Les paiements en capital sur les contrats de location-acquisition s'élèvent à environ 19 M\$ par an et seront exigibles dans chacune des quatre années qui suivront le 31 décembre 2015.

En janvier 2014, la compagnie a porté sa ligne de crédit à taux variable auprès d'une société affiliée à ExxonMobil de 5 G\$ à 6,25 G\$. Toutes les autres modalités et conditions de l'entente restent inchangées.

Au troisième trimestre de 2014, la compagnie a obtenu le report l'échéance de sa facilité de crédit bancaire à long terme de 500 M\$ à août 2016. La compagnie n'a pas utilisé cette facilité.

Depuis le 31 décembre 2014 jusqu'au 11 février 2015, la société a augmenté sa dette à long terme de 490 M\$ qui ont été prélevés sur sa facilité existante. Cette augmentation de la dette a servi à financer les activités courantes de l'entreprise et des projets d'investissement.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### 15. Comptabilisation des coûts des puits d'exploration suspendus

La compagnie continue de comptabiliser à l'actif les coûts d'un forage d'exploration lorsque le forage révèle la présence de réserves suffisantes pour justifier la complétion d'un puits de production et si la compagnie réalise des progrès suffisants dans l'évaluation des réserves et sur le plan de la viabilité économique et opérationnelle du projet. Le terme « projet » tel qu'il est utilisé dans ce rapport peut renvoyer à toute une gamme d'activités différentes et n'a pas nécessairement le même sens que celui qu'on lui donne dans les rapports sur la transparence des paiements au gouvernement.

Les deux tableaux ci-dessous fournissent le détail des changements dans le solde des coûts des puits d'exploration suspendus ainsi qu'un résumé de l'âge des coûts.

Variation des coûts capitalisés des puits d'exploration suspendus :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	173	167	163
Ajouts en attendant l'établissement de réserves prouvées	5	12	16
Passés en charges	-	-	-
Reclassement en puits, installations et équipement reposant sur l'établissement de réserves prouvées	(11)	(6)	(12)
Solde au 31 décembre	167	173	167

Coûts capitalisés des puits d'exploration suspendus en fin d'exercice :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Coûts capitalisés pendant un an ou moins	-	6	16
Coûts capitalisés pendant un an à cinq ans	167	167	151
Coûts capitalisés pendant plus d'un an	167	167	151
Total	167	173	167

Les activités d'exploration font souvent appel au forage de plusieurs puits sur un certain nombre d'années pour évaluer pleinement un projet. Le tableau ci-dessous fournit une ventilation numérique du nombre de projets présentant des coûts des puits d'exploration suspendus pour lesquels le premier puits capitalisé a été foré au cours des 12 mois précédents et ceux pour lesquels les coûts des puits d'exploration ont été capitalisés pendant plus de 12 mois.

	2014	2013	2012
Nombre de projets pour lesquels le premier puits capitalisé a été foré au cours des 12 mois précédents	-	-	-
Nombre de projets pour lesquels les coûts des puits d'exploration ont été capitalisés pendant plus de 12 mois	1	1	1
Total	1	1	1

Il est prévu que le projet pour lequel les coûts des puits d'exploration ont été capitalisés pendant plus de 12 mois au 31 décembre 2014 fasse l'objet d'activités d'exploration au cours des deux prochaines années.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### 16. Opérations avec les apparentés

Les produits et les charges de la compagnie comprennent aussi les résultats d'opérations conclues avec Exxon Mobil Corporation et ses sociétés affiliées (« ExxonMobil ») dans le cours normal des activités. Ces opérations, conclues dans des conditions comparables à celles qui auraient existé si elles l'avaient été entre parties sans lien de dépendance, ont porté principalement sur l'achat et la vente de pétrole brut, de gaz naturel, de produits pétroliers et de produits chimiques ainsi que sur les coûts techniques, d'ingénierie et de recherche et développement. Les opérations conclues avec ExxonMobil comprenaient aussi les sommes payées et reçues du fait de la participation de la compagnie dans des coentreprises du secteur Amont au Canada.

En outre, la compagnie a des ententes en cours avec ExxonMobil pour fournir les prestations suivantes :

- a) Services informatiques et de soutien client à la compagnie et mise en commun de services généraux et de soutien à l'exploitation de manière à permettre aux deux parties de rationaliser les activités et les systèmes faisant double emploi.
- b) Exploitation de certains biens de production d'ExxonMobil dans l'Ouest canadien et services de gestion, commerciaux et techniques à ExxonMobil au Canada. Ces ententes contractuelles visent à réaliser des efficiences organisationnelles et des économies. Aucune entité juridique n'a été créée à la suite de ces ententes. Des livres de comptes distincts continuent d'être tenus pour le compte de l'Impériale et d'ExxonMobil. L'Impériale et ExxonMobil conservent la propriété de leurs biens respectifs et il n'y a pas d'incidence sur les activités et les réserves.
- c) Services de gestion, commerciaux et techniques à Syncrude Canada Ltée par ExxonMobil.
- d) Offre d'une option de participation à parts égales dans de nouvelles occasions d'affaires pour le secteur Amont.

Certaines charges découlant d'opérations avec ExxonMobil ont été capitalisées.

Au 31 décembre 2014, la compagnie avait contracté des emprunts à long terme de 4 746 M\$ (4 316 M\$ en 2013) et des emprunts à court terme de 75 M\$ (75 M\$ en 2013) auprès d'ExxonMobil. (Pour plus de détails, voir la note 14, Dette à long terme, page A49 et la note 12, Coûts de financement et autres renseignements sur les billets et emprunts, page A48).

Au 31 décembre 2014, les obligations non réglées de la compagnie s'élevaient à 123 M\$ (0 en 2013) en raison d'une coentreprise de chargement ferroviaire, dans laquelle la compagnie a une participation. Ces obligations sont associées à des actifs en cours de construction sur le site des installations de chargement ferroviaire.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### 17. Autres éléments du résultat étendu

#### Variations du cumul des autres éléments du résultat étendu :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	(1 721)	(2 455)	(2 238)
Ajustement du passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite :			
Variation de l'exercice, excluant les montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu	(483)	529	(415)
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu	145	205	198
Solde au 31 décembre	(2 059)	(1 721)	(2 455)

#### Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu - produit/charge avant impôts

en millions de dollars	2014	2013	2012
Amortissement de l'ajustement du passif au titre des avantages postérieurs inclus dans le coût net des prestations constituées de la période (a)	(196)	(276)	(266)

(a) Cette composante de cumul des autres éléments du résultat étendu est incluse dans le coût net des prestations constituées de la période (note 4).

#### Les charges d'impôt (crédit) pour les autres éléments du résultat étendu s'établissent comme suit :

en millions de dollars	2014	2013	2012
Ajustement au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite :			
Ajustement du passif au titre des avantages postérieurs à la retraite (amortissement non compris)	(169)	185	(155)
Amortissement de l'ajustement du passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite inclus dans le coût net des prestations constituées de l'exercice	51	71	68
Total	(118)	256	(87)

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

### 18. Acquisition

**Description de la transaction :** Le 26 février 2013, ExxonMobil Canada a fait l'acquisition de la société Celtic Exploration Ltd. (Celtic). Immédiatement après cette acquisition, l'Impériale a racheté à ExxonMobil Canada une participation de 50 % dans Celtic pour la somme de 1,6 G\$, laquelle a été financée par des emprunts auprès d'apparentés et de tiers. Une société en nom collectif a été créée en parallèle pour détenir et exploiter les actifs de Celtic. La dénomination de la société a été remplacée par celle de XTO Energy Canada (« XTO Canada »). XTO Canada participe à la prospection, la production, le transport et la vente de pétrole brut et de gaz naturel, de condensats et de liquides du gaz naturel.

**Comptabilisation des actifs acquis et des passifs repris :** L'Impériale a utilisé la méthode comptable d'acquisition pour comptabiliser sa part proportionnelle de l'actif acquis et du passif pris en charge. Cette méthode exige, entre autres, que les actifs acquis et les passifs repris soient reconnus à leur juste valeur marchande à la date d'acquisition. Le tableau suivant résume les actifs acquis et les passifs repris :

en millions de dollars	
Actifs à court terme	49
Immobilisations corporelles (a)	2 045
Écart d'acquisition (b)	20
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>2 114</b>
Passif à court terme	62
Passif d'impôts futurs (c)	377
Autres obligations à long terme	67
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>506</b>
<b>Actif net acquis</b>	<b>1 608</b>

- (a) Les immobilisations corporelles ont été mesurées principalement selon l'approche fondée sur les bénéfices. L'évaluation de la juste valeur des actifs pétroliers et gaziers était basée, en partie, sur des données significatives qui ne sont pas observables sur le marché; il s'agit donc d'une évaluation de niveau 3. Les données significatives incluaient les ressources provenant de Celtic, les profils de production future hypothétiques, les prix des produits de base (basés essentiellement sur des données observables), un taux d'actualisation ajusté au risque de 10 %, un taux d'inflation de 2 % et des hypothèses quant au calendrier d'exécution et au montant de la mise en valeur future et des coûts d'exploitation. Les acquisitions d'immobilisations corporelles ont été réparties dans le secteur Amont, avec tous les actifs au Canada.
- (b) L'écart d'acquisition était l'excédent de la contrepartie transférée par rapport à la valeur nette des actifs constatés et représentait les avantages économiques futurs découlant d'autres actifs acquis qui ne pouvaient pas être identifiés individuellement et constatés séparément. L'écart d'acquisition a été comptabilisé dans l'unité d'exploitation du secteur Amont. Il n'est pas amorti et n'est pas déductible aux fins d'impôt.
- (c) La charge d'impôts futurs reflète les conséquences fiscales futures des écarts temporaires entre les montants de l'actif et du passif reconnus aux fins de la présentation de l'information financière et les montants reconnus aux fins de l'impôt sur les bénéfices.

**Incidence réelle et pro forma de l'acquisition :** Les produits de XTO Canada à partir de la date d'acquisition inclus dans les états financiers consolidés de la compagnie pour les douze mois clos le 31 décembre 2013 étaient de 89 M\$. Le bénéfice après impôts de XTO Canada depuis la date de son acquisition jusqu'au 31 décembre 2013 a été minime.

Les données pro forma non auditées concernant les produits, le résultat net et le résultat de base et dilué par action, comme si l'acquisition avait eu lieu au début de 2013 ou dans la période de déclaration précédente comparable, ne sont pas présentées parce que leur effet sur les résultats financiers consolidés de l'Impériale pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les périodes de déclaration précédentes comparables n'aurait pas été important.

## Renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz (non audité)

L'information figurant aux pages A54 à A56 exclut les éléments qui ne sont pas reliés à l'extraction du pétrole et du gaz naturel comme les frais d'administration et les frais généraux, les frais d'exploitation des pipelines, les frais de traitement des usines à gaz et les gains et pertes à la vente d'actifs. La participation de 25 % de la compagnie dans les réserves prouvées de pétrole synthétique de la coentreprise Syncrude et celle de 70,96 % dans les réserves prouvées de bitume du projet Kearl sont considérées comme faisant partie des réserves prouvées totales de pétrole et de gaz conformément aux règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) et du Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis. De même, la quote-part de la compagnie des réserves prouvées de brut synthétique de Syncrude et celle des réserves prouvées de bitume de Kearl sont comprises dans le calcul de la mesure standard normalisée des flux de trésorerie actualisés. Les résultats d'exploitation, les frais encourus dans les acquisitions de biens fonciers, les activités d'exploration et de mise en valeur, et les coûts capitalisés comprennent la quote-part de la compagnie dans Syncrude, Kearl et les autres superficies minières non prouvées figurant dans les tableaux ci-dessous.

Pour la première fois en 2013, la part revenant à la compagnie des résultats d'exploitation, des frais engagés dans les acquisitions de biens fonciers, les activités d'exploration et de mise en valeur, et des coûts capitalisés liés à Celtic (XTO Canada) figure dans les tableaux ci-dessous. De même, la quote-part de la compagnie des réserves prouvées pour Celtic (XTO Canada) est considérée comme faisant partie des réserves prouvées totales de pétrole et de gaz de la compagnie et comprise dans le calcul de la mesure standard normalisée des flux de trésorerie actualisés.

### Résultats d'exploitation

en millions de dollars	2014	2013	2012
Ventes aux clients (a)	2 921	2 282	2 074
Ventes intersectorielles (a)(b)	3 862	3 905	3 534
	<b>6 783</b>	6 187	5 608
Frais de production	3 860	3 392	2 589
Frais d'exploration	67	123	83
Amortissement et épuisement	789	586	498
Impôts sur les bénéfices	513	512	584
Résultats d'exploitation	<b>1 554</b>	1 574	1 854

Les montants déclarés comme frais engagés en acquisitions de biens fonciers, activités d'exploration et activités de mise en valeur comprennent les coûts capitalisés et les coûts passés en charges au cours de l'exercice. Les frais engagés comprennent également les nouvelles obligations liées à la mise hors service d'immobilisations établies au cours de l'exercice ainsi que la hausse ou la baisse des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations résultant d'un changement du coût estimatif ou de la date d'abandon.

### Frais engagés en acquisitions de biens fonciers, activités d'exploration et activités de mise en valeur

en millions de dollars	2014	2013	2012
Frais afférents aux biens (c)			
Prouvés	-	34	-
Non prouvés	-	2 013	33
Frais d'exploration	74	124	109
Frais de mise en valeur	4 710	5 847	5 125
Total des dépenses en acquisitions de biens fonciers, frais d'exploration et frais de mise en valeur	<b>4 784</b>	8 018	5 267

- (a) Le gaz naturel et les liquides de gaz naturel achetés aux fins de revente et le paiement des redevances sont exclus des ventes aux clients et des ventes intersectorielles. Les chiffres bruts de ces postes sont comptabilisés à la note 2 dans *Produits d'exploitation, Ventes intersectorielles et Achats de pétrole brut et de produits*.
- (b) Les ventes de pétrole brut à des affiliés consolidés sont comptabilisées aux prix courants, selon les prix affichés aux gisements de production. Les ventes de liquides de gaz naturel à des affiliés consolidés sont comptabilisées à des prix qui pourraient être obtenus sur un marché concurrentiel avec des parties sans lien de dépendance.
- (c) Les frais afférents aux biens consistent en paiements de droits de prospection de pétrole et de gaz et en achat de réserves (les immobilisations corporelles et incorporelles acquises comme les usines à gaz, les installations de production et les frais afférents aux puits de production sont comprises dans l'actif de production). Les biens prouvés correspondent aux régions où des forages fructueux ont révélé un gisement pouvant être productif. Les biens non prouvés correspondent aux autres régions.

## Renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz (non audité) (suite)

### Coûts capitalisés

en millions de dollars	2014	2013
Frais afférents aux biens (a)		
Prouvés	2 202	3 017
Non prouvés	2 575	2 621
Actif de production	25 126	23 811
Construction inachevée	11 171	8 286
Coût total capitalisé	41 074	37 735
Amortissement cumulé et épuisement	(10 084)	(10 686)
Coûts nets capitalisés	30 990	27 049

(a) Les frais afférents aux biens consistent en paiements de droits de prospection de pétrole et de gaz et en achat de réserves (les immobilisations corporelles et incorporelles acquises comme les usines à gaz, les installations de production et les frais afférents aux puits de production sont comprises dans l'actif de production). Les biens prouvés correspondent aux régions où des forages fructueux ont révélé un gisement pouvant être productif. Les biens non prouvés correspondent aux autres régions.

### Mesure normalisée des flux de trésorerie futurs actualisés

Comme l'exige le FASB, la mesure normalisée des flux de trésorerie nets actualisés a été calculée à partir des prix moyens du premier jour du mois, des coûts en fin d'exercice, des taux d'imposition réglementaires et d'un facteur d'actualisation de 10 % appliqué aux réserves prouvées nettes. La mesure normalisée tient compte des frais liés aux obligations futures de démontage, d'abandon et de restauration. La compagnie estime que cette mesure normalisée ne constitue pas une estimation fiable des flux de trésorerie prévisionnels de la compagnie devant être générés par la mise en valeur et la production de ses biens pétroliers et gaziers ni de la valeur de ses réserves prouvées de pétrole et de gaz. Cette mesure normalisée repose sur certaines hypothèses prescrites, dont les prix moyens du premier jour du mois, qui représentent une mesure ponctuelle dans le temps, de sorte que les flux de trésorerie peuvent varier considérablement d'un exercice à l'autre, au gré des fluctuations des prix.

## Renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz (non audité) (suite)

### Mesure normalisée des flux de trésorerie futurs actualisés liés aux réserves prouvées de pétrole et de gaz

en millions de dollars	2014	2013	2012
Flux de trésorerie futurs	<b>292 376</b>	231 873	227 253
Frais de production futurs	<b>(127 070)</b>	(92 926)	(83 600)
Frais de mise en valeur futurs	<b>(39 814)</b>	(32 126)	(31 051)
Impôts futurs sur les bénéfices	<b>(27 853)</b>	(23 707)	(25 902)
Flux de trésorerie nets futurs	<b>97 639</b>	83 114	86 700
Taux d'actualisation de 10 % appliqué en fonction du calendrier prévu des flux de trésorerie	<b>(66 582)</b>	(58 204)	(61 864)
Flux de trésorerie futurs actualisés	<b>31 057</b>	24 910	24 836

### Variations de la mesure normalisée des flux de trésorerie futurs actualisés liés aux réserves prouvées de pétrole et de gaz

Solde au début de l'exercice	<b>24 910</b>	24 836	26 020
Variations découlant de ce qui suit :			
Ventes et transferts de pétrole et de gaz produits, déduction faite des frais de production	<b>(3 282)</b>	(3 026)	(3 116)
Variations nettes des prix et des frais de mise en valeur et de production	<b>655</b>	(17 683)	(6 810)
Extensions, découvertes, ajouts et récupération améliorée, déduction faite des frais connexes	<b>(374)</b>	31	2 698
Frais de mise en valeur engagés au cours de l'exercice	<b>4 414</b>	5 500	5 086
Révisions d'estimations quantitatives antérieures	<b>4 907</b>	12 321	(805)
Accroissement de l'actualisation	<b>1 634</b>	1 703	997
Variation nette des impôts sur les bénéfices	<b>(1 807)</b>	1 228	766
Variation nette	<b>6 147</b>	74	(1 184)
Solde à la fin de l'exercice	<b>31 057</b>	24 910	24 836



## Renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz (non audité) (suite)

### Réserves prouvées nettes (a)

	Liquides (b) en millions de barils	Gaz naturel en milliards de pieds cubes	Pétrole synthétique en millions de barils	Bitume en millions de barils	Total en équivalent pétrole (c) en millions de barils
Au début de l'exercice 2012	55	422	653	2 413	3 191
Révisions	5	98	(29)	239	231
Récupération améliorée	-	-	-	-	-
(Vente) achat de réserves en place	-	(7)	-	-	(1)
Découvertes et extensions	-	47	-	234	242
Production	(7)	(72)	(25)	(45)	(89)
À la fin de l'exercice 2012	53	488	599	2 841	3 574
Révisions	6	(2)	4	78	88
Récupération améliorée	-	-	-	-	-
(Vente) achat de réserves en place	10	261	-	-	54
Découvertes et extensions	-	-	-	-	-
Production	(7)	(69)	(24)	(52)	(94)
À la fin de l'exercice 2013	62	678	579	2 867	3 622
<b>Révisions</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>(23)</b>	<b>466</b>	<b>445</b>
<b>Récupération améliorée</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>(Vente) achat de réserves en place</b>	<b>(14)</b>	<b>(48)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(22)</b>
<b>Découvertes et extensions</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
<b>Production</b>	<b>(6)</b>	<b>(57)</b>	<b>(22)</b>	<b>(59)</b>	<b>(96)</b>
<b>À la fin de l'exercice 2014</b>	<b>46</b>	<b>627</b>	<b>534</b>	<b>3 274</b>	<b>3 959</b>

### Réserves prouvées nettes mises en valeur incluses ci-dessus, en date du

1 <sup>er</sup> janvier 2012	55	360	653	519	1 287
31 décembre 2012	52	373	599	543	1 256
31 décembre 2013	55	368	579	1 417	2 113
<b>31 décembre 2014</b>	<b>36</b>	<b>300</b>	<b>534</b>	<b>1 635</b>	<b>2 255</b>

### Réserves prouvées nettes non mises en valeur incluses ci-dessus, en date du

1 <sup>er</sup> janvier 2012	-	62	-	1 894	1 904
31 décembre 2012	1	115	-	2 298	2 318
31 décembre 2013	7	310	-	1 450	1 509
<b>31 décembre 2014</b>	<b>10</b>	<b>327</b>	<b>-</b>	<b>1 639</b>	<b>1 704</b>

(a) Les réserves nettes sont la quote-part de la compagnie après déduction des parts des propriétaires ou gouvernements ou les deux. Toutes les réserves déclarées se trouvent au Canada. Les réserves de gaz naturel sont calculées à une pression de 14,73 livres par pouce carré à 60 °F.

(b) Les liquides comprennent le pétrole brut, les condensats et les liquides de gaz naturel (LGN). Les réserves prouvées de LGN ne sont pas importantes et sont donc incluses sous liquides.

(c) Gaz converti en équivalent pétrole à raison de 6 millions de pieds cubes pour mille barils.

L'information qui précède décrit les variations au cours des exercices et les soldes des réserves prouvées de pétrole et de gaz à la fin des exercices 2012, 2013 et 2014. Les définitions utilisées sont conformes à la règle 4-10(a) du règlement S-X de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

Les réserves prouvées de pétrole et de gaz sont les quantités de pétrole et de gaz que l'on peut estimer avec une certitude raisonnable, après analyse des données géologiques et techniques, être économiquement exploitables dans les années à venir à partir de gisements connus, et selon les conditions économiques, les méthodes d'exploitation et la réglementation gouvernementale existantes, avant que les contrats accordant

## **Renseignements complémentaires sur la prospection et la production de pétrole et de gaz**

### **(non audité) (suite)**

les droits d'exploitation n'expirent. Dans certains cas, de nouveaux investissements substantiels dans des puits supplémentaires et d'autres installations seront nécessaires pour récupérer ces réserves prouvées.

Conformément aux règles de la SEC, le volume des réserves de pétrole et de gaz à la fin des exercices, ainsi que le changement de classement des réserves figurant dans les tableaux des réserves prouvées ont été calculés en utilisant les prix moyens au cours de la période de 12 mois précédant la fin de la période couverte par le rapport, déterminés comme la moyenne arithmétique non pondérée du prix du premier jour du mois pour chaque mois compris dans la période. Les quantités de ces réserves ont aussi été utilisées dans le calcul des taux d'amortissement par unité de production et celui de la mesure normalisée des flux de trésorerie nets actualisés.

Les révisions peuvent comprendre des augmentations ou des réductions des volumes de réserves prouvées estimés précédemment pour les gisements existants en raison de l'évaluation ou de la réévaluation de données existantes sur la géologie, les gisements ou la production, de nouvelles données sur la géologie, les gisements ou la production, ou de modifications des prix et des coûts servant à calculer les réserves. Ces révisions peuvent aussi comprendre d'importants changements dans la stratégie de mise en valeur ou de la capacité des installations et du matériel de production.

En 2014, les réserves prouvées mises en valeur et non mises en valeur ont été révisées à la hausse principalement en raison de la conclusion des études techniques étayant l'allongement de la durée de vie utile prévue de l'actif d'exploitation de Kearl dans des conditions d'entretien régulier et d'investissements de maintien.

Pour déterminer les réserves prouvées nettes, on déduit la part prévue des propriétaires miniers ou des gouvernements, ou les deux. Pour les liquides et le gaz naturel, les réserves prouvées nettes sont basées sur les taux futurs de redevances estimés à la date à laquelle l'estimation a été faite en y incorporant les régimes de redevances des gouvernements applicables pour le pétrole et le gaz naturel. Pour ce qui est du bitume, les réserves prouvées nettes sont basées sur la meilleure estimation de la compagnie des taux de redevances moyens pour la durée restante des projets de Cold Lake et de Kearl en y incorporant le régime de redevances révisé du gouvernement de l'Alberta pour les sables pétrolifères. Pour le pétrole synthétique, les réserves prouvées nettes sont basées sur la meilleure estimation de la compagnie des taux moyens de redevances pour la durée restante du projet en y incorporant les amendements à l'accord Syncrude avec la Couronne. Dans chaque cas, les taux futurs de redevances peuvent varier selon la production, les prix et les coûts.

Les réserves prouvées nettes mises en valeur représentent les volumes qui devraient pouvoir être récupérés par le biais des puits et installations existants avec le matériel et les méthodes d'exploitation existants ou dans lesquels le coût de l'équipement requis est relativement peu élevé par rapport au coût d'un nouveau puits ou d'une nouvelle installation. Les réserves prouvées nettes non mises en valeur représentent les volumes qui devraient pouvoir être récupérés à la suite d'investissements futurs pour forer de nouveaux puits, pour remettre des puits existants en production ou pour mettre en place des installations destinées à recueillir et à livrer la production de puits et installations existants et futurs.

Aucun évaluateur ou auditeur indépendant qualifié de réserves n'a participé à la préparation des données sur les réserves de la compagnie.

## Données financières et sur la négociation d'actions par trimestre (a)

	2014				2013			
	trimestres clos les				trimestres clos les			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
<b>Données financières</b> (en millions de dollars)								
Total des produits et des autres revenus	8 030	9 658	10 049	9 226	8 363	8 594	7 958	8 014
Total des dépenses	7 160	8 413	8 403	7 966	6 985	7 737	7 526	6 944
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	870	1 245	1 646	1 260	1 378	857	432	1 070
Impôts sur les bénéfices	199	309	414	314	322	210	105	272
Bénéfice net	671	936	1 232	946	1 056	647	327	798
<b>Bénéfice net sectoriel</b> (en millions de dollars)								
Secteur Amont	218	532	857	452	411	604	397	300
Secteur Aval	397	343	366	488	625	46	(97)	478
Produits chimiques	63	66	57	43	46	39	42	35
Comptes non sectoriels et autres	(7)	(5)	(48)	(37)	(26)	(42)	(15)	(15)
Bénéfice net	671	936	1 232	946	1 056	647	327	798
<b>Données par action</b> (en dollars)								
Bénéfice net – résultat de base	0,80	1,10	1,45	1,12	1,25	0,76	0,39	0,94
Bénéfice net – résultat dilué	0,79	1,10	1,45	1,11	1,24	0,76	0,38	0,94
Dividendes (déclarés trimestriellement)	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,12	0,12	0,12
<b>Cours de l'action</b> (en dollars) (b)								
Bourse de Toronto								
Haut	55,76	57,96	56,94	51,89	47,57	46,10	41,82	45,44
Bas	45,52	52,05	50,36	44,99	43,19	40,32	38,58	41,42
À la clôture	50,05	52,91	56,23	51,48	47,04	45,23	40,15	41,52
NYSE MKT (en dollars américains) (b)								
Haut	49,55	54,09	53,10	47,08	45,67	44,65	41,15	45,16
Bas	39,14	46,85	46,01	40,20	41,55	38,22	37,09	40,68
À la clôture	43,03	47,22	52,63	46,55	44,23	43,96	38,21	40,86
<b>Actions négociées</b> (en milliers) (c)								
	113 657	69 107	78 236	87 465	67 673	77 781	95 600	103 979

(a) Les données trimestrielles n'ont pas fait l'objet d'un audit par l'auditeur indépendant de la compagnie.

(b) L'action de l'Impériale est cotée à la Bourse de Toronto. Aux États-Unis, les actions de l'Impériale se négocient sur le marché NYSE MKT LLC. L'Impériale détient des privilèges sur le marché hors cote NYSE MKT LLC, une filiale de NYSE Euronext. L'action ordinaire de l'Impériale porte le symbole IMO. Les cours de l'action sont tirés des registres de ces bourses. Les cours présentés en dollars américains sont fondés sur les données réunies sur le marché américain.

(c) Le nombre d'actions négociées est déterminé d'après l'ensemble des opérations réalisées à ces deux bourses.